

la collection numérique

de l'Agence de mutualisation
des universités et établissements
d'enseignement supérieur ou
de recherche et de support
à l'enseignement supérieur
ou à la recherche

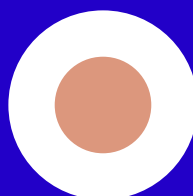


février 2022

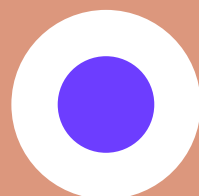
Les veilles



amue 
MUTUALISATION + SOLUTIONS



#19



Directeur général de la
publication · Stéphane Athanase

Rédacteurs en chef · Bertrand
Mocquet, David Rongeat
et Pierre-marie Martin

Secrétaire de rédaction · La com'

Mis en page par · @yay.graphisme

ISSN 2650-8494

La collection numérique est sous
Licence Creative Commons CC
BY-NC-SA 4.0

Couverture #19 Photo
binoculars-g3abf85190_1920_
Photo sans attribution on pixabay

Ont collaboré comme auteur(e)
à ce numéro · Joachim Schopfel,
Philippe Raimbault, Serge
Bourgine, Nelly Dubois, Mathieu
Boussat, Antoine Schwartz,
Marie-Madeleine Géroudet,
Bruno Urbero, Christine Marle,
Emmanuelle Vivier, bureau du
CSIESR, Olivier Rollot, Pauline
Collet, Julien Gossa, Bastien Guerry,
Thibaut Bourelly, Guirec Manceau,
Christophe Riché, Thierry Dupont
Naem, Arnaud Grausem, Valentin
Hagnere, Adrian Gonzalez,
Cédric Servaes, Bruno Chabal,
Pierre-marie Martin, Bertrand
Mocquet et David Rongeat

Remerciements spéciaux pour
le réseautage · Marie-Beatrice
Celabe et Floriane Beaudron

Editeur · Amue · 103 boulevard
Saint-Michel · 75005 Paris

Fabriqué en France

Toutes les images et photos de
ce numéro sont © et libres de
droit, droits réservés autorisation
d'usage spécifique à cette
publication.

à télécharger!

tous les numéros de la collection
sont en téléchargement Amue.
la collection numérique, ici →

prochain numéro
de la collection numérique
(avril 2022): Le numérique
universitaire des BU. Vos
propositions de témoignage
et retour d'expériences
dès maintenant à
numerique@amue.fr

Scientia potentia est – l'idée selon laquelle le savoir serait une source de pouvoir est vieille comme le monde. Pour prendre des décisions, il faut savoir qui fait quoi et comment, connaître les règles et conditions, identifier partenaires et concurrents et maîtriser technologies et pratiques. La veille, qu'elle soit stratégique, économique, technologique, concurrentielle ou autre, est un outil d'aide à la décision, une approche stratégique pour évaluer, prévoir et anticiper. On en a besoin à tous les niveaux, à titre personnel aussi bien qu'à titre institutionnel et/ou pour des clients. Sans faire de la veille, on navigue à l'aveugle. De ce côté-là, rien de nouveau sous le soleil.

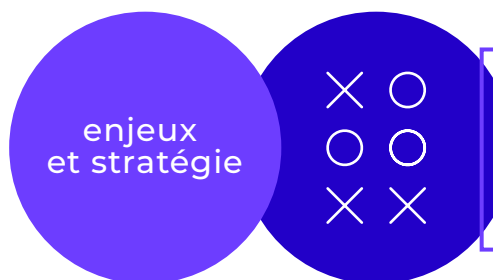
Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la masse d'information à traiter, sa diversité, sa mise à jour rapide et continue. En d'autres mots, le Big Data. Il ne s'agit de plus d'information overload avec le besoin d'évaluer, de filtrer et de sélectionner. Si l'approche globale de la veille reste la même, le challenge change de dimension, par rapport à l'acquisition de l'information, à son traitement et son analyse. On ne traite pas des données non ou peu structurées, à valeur et qualité incertaine, de la même manière que l'information « traditionnelle » ; il faut d'autres technologies, des outils intelligents, d'autres méthodes et compétences, un autre questionnement aussi, moins « passif », plus « proactif », davantage intelligence que veille - avoir de grandes oreilles ne sert à rien s'il n'y a pas de cerveau. Les données massives exacerbent le constat (d'Einstein ?) d'après lequel l'information n'est pas la connaissance et qu'il faut un traitement intelligent pour lui donner de la valeur. Questions : qui est propriétaire de l'information, qui détient les outils, les compétences et les droits pour réaliser ces traitements ?

Les établissements, organismes et infrastructures de l'ESR produisent une grande masse d'information difficile à appréhender et encore plus complexe à analyser quand il s'agit de produire des bilans, de faire du monitoring de la mise en œuvre des politiques ou d'évaluer la performance scientifique des structures ou des personnes. En amont, on constate des silos et (parfois) une qualité incertaine de données ; en aval, il manque des outils, des modèles de données, des formats standards (métadonnées, identifiants etc.) ; il manque aussi un cadre déontologique pour cette information, surtout quand il s'agit de données sensibles et/ou à caractère personnel. Les projets de l'AMUE comme Caplab vont dans le sens d'une plus grande standardisation et interopérabilité de l'information sur la recherche, facilitant ainsi la veille au moins dans ce domaine. Mais quid des données produites par les infrastructures de recherche, les nombreuses plateformes et autres dispositifs de l'ESR ?

Le dossier « Veille » de Collection Numérique a le grand mérite de faire le point sur cette fonction documentaire et stratégique dans l'ESR, à un moment où ce secteur connaît des changements en profondeur, avec des enjeux d'orientation stratégique et de management inouïs et avec un besoin accru d'information et de connaissance, afin de relever les défis des dynamiques en cours. La fonction de veille est d'autant plus indispensable ; en même temps, elle pose la question des outils et des infrastructures, de l'intégration des informations, du facteur humain aussi.

Une dernière remarque. Au moment où la France a organisé les premières journées européennes de la science ouverte à l'Académie des sciences, posons-nous la question de l'impact de cette politique sur les stratégies et les outils de veille au sein de l'ESR, en termes d'accessibilité et de la valeur de l'information pertinente, mais aussi en termes de transparence des procédures, des critères et des résultats de cette veille. Quel est l'objectif de la veille (ou des veilles) au sein de l'ESR ? Quels en sont les thématiques ? Qui sont les destinataires ? Pour quel usage, quel objectif ? Et qui fait de la veille, avec quels outils, notamment par rapport à la performance scientifique des établissements et des organismes ? Quel est le potentiel de mutualisation de la fonction veille au sein de l'ESR ? Peut-on imaginer une « veille ouverte » comme facteur d'une *scientia pro omnibus*, un savoir pour tous ?

Joachim Schopfel, Enseignant-chercheur
(MCF-HC) en Sciences de l'Information et de la
Communication à l'Université de Lille – Laboratoire
GERiICO, Membre du bureau d' euroCRIS



auteur
Bertrand Mocquet, expert numérique, Amue

Comment prendre une décision dans un système complexe en mouvement ?

Parce qu'il y a veille, il y a collecte d'informations, réflexions, et prise de décision ; La veille éclaire la stratégie et la nourrit. On vous l'explique.

↳ STRATÉGIES DES UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS

Nous nous sommes déjà exprimés plusieurs fois à ce sujet, la stratégie est devenue incontournable dans nos organisations publiques que sont les universités et établissements, reliées entre elles de manière complexe et systémique. Dans son dernier ouvrage collectif, « Les universités en France - Nouvelle édition entièrement refondue, augmentée et mise à jour », ouvrage qui retrace l'évolution des 10 dernières années du fonctionnement des universités, Frédéric Forest, qualifie d'ailleurs dans son introduction générale, cette période comme « d'ère des stratégies », avec la multiplication de celles-ci : stratégie scientifique, institutionnelle, internationale, en matière de vie étudiante, de ressources humaines ou encore financière ou patrimoniale. » (Forest, 2021).

Ces stratégies ne peuvent plus toutes être conduites avec le même effort par une équipe dirigeante en place : le constat est factuel. Cela nécessite donc la mise en place d'une intelligence stratégique dans l'organisation, intelligence qui se nourrit d'informations internes et externes.

↳ VERS UN PROCESSUS STRATÉGIQUE EN AMÉLIORATION CONTINUE

Pourquoi faire cela ? pour estimer, par exemple, la capacité dynamique de l'organisation à s'adapter aux nouvelles contraintes ou à répondre à des sollicitations d'innovation portées, par exemple, par des appels à manifestation d'intérêt, appels à projets, financements en dehors de la dotation globale de fonctionnement du MESRI.

Ainsi « L'intelligence stratégique agit donc comme un support aux décisions stratégiques, généralement non structurées (O'Brien et Marion, 1995), complexes, impliquant des dimensions politiques, qui sont hautement risquées et souvent irréversibles (Mintzberg et al. 1976). » (Bouzinab et al., 2017).

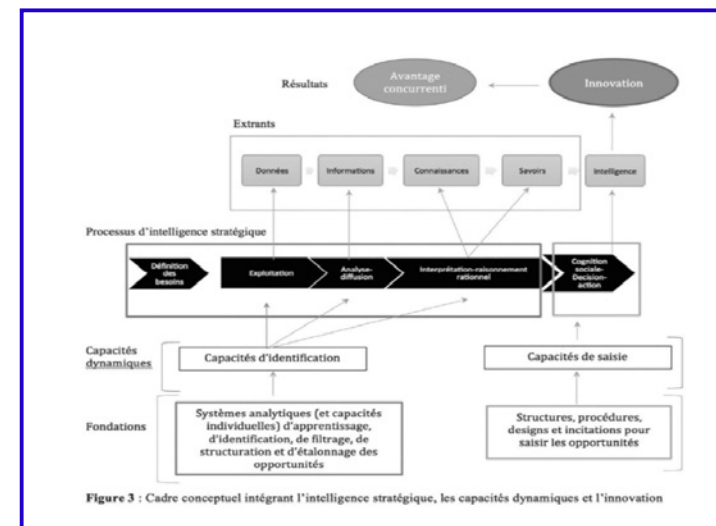
Ces auteurs, d'ailleurs, proposent un cadre théorique sur lequel nous

nous appuyons en partie dans notre travail de veille pour l'Amue, puisqu'il permet de lier sous la forme d'un processus continu l'intelligence stratégique, les capacités dynamiques des organisations (comprendre ce qu'elles sont capables de faire avec quels moyens, quelles ressources...) et l'innovation.

On comprend bien ici la nécessité de capter des informations pour les transformer en connaissance et alimenter le processus de décision. Cette captation, pour nous, repose sur les outils de veille, dans tous les domaines.

↳ LA SOMME DE PLUSIEURS VEILLES COMME VEILLE STRATÉGIQUE

La veille stratégique est un type de veille informationnelle qui englobe l'ensemble des autres veilles, telles que la veille sociétale, la veille en entreprise, la veille concurrentielle, la veille commerciale, la veille métier, la veille fournisseur, la veille partenaires, la veille image, la veille juridique et réglementaire, la veille usages ou encore la veille technologique. Elle se compose du regroupement d'informations, comme un puzzle qui se remplit au fur et à mesure de pièces alimentées par les informations récoltées. Une pensée à la veille de Jean Grisel, comme illustration de tout ceci, qui pendant de longues années a proposé un travail de veille de l'ESR pour l'ESR au sein de l'ex-CPU, aujourd'hui France Universités.



↳ DE LA VEILLE À LA CONNAISSANCE : LA DÉMARCHE PROSPECTIVE MENÉE POUR LA COLLECTION NUMÉRIQUE

Le sujet de la veille vers la prospective nous paraît intéressant pour la communauté universitaire parce qu'il permet à la fois de prendre une position proactive sur le futur de l'Enseignement supérieur et de la recherche mais aussi de provoquer un lieu d'échange mutualisé entre les acteurs : nous parlons bien ici de notre intention avec la Collection Numérique.

Notre souhait est d'alimenter tous les acteurs adhérents de l'Amue dans un souci de mobilisation, c'est-à-dire de préparer les esprits aux changements possibles et souhaitables.

↳ LES CINQ ÉTAPES DE LA PROSPECTIVE (SELON H. DE JOUVENEL DE FUTURIBLES) :

Définition du problème et choix de l'horizon souhaité

De par la mission de l'Amue, notre veille prospective concerne le système d'informations de gestion de l'Enseignement supérieur et de la recherche et la transformation numérique dans lequel il intervient. Notre souhait est de maintenir le travail existant en apportant un point de vue usagers et acteurs des universités et établissements.

Construction du système et identification des variables clefs

Le système étudié est bien entendu le système de l'Enseignement supérieur et de la recherche français pour lequel nous récoltons les signaux forts (presses spécialisées ou généralistes) mais aussi les signaux faibles (associations professionnelles, groupe de travail...).

Recueil de données et identification des hypothèses

Nous réalisons alors plusieurs hypothèses de travail tentant de répondre à plusieurs questionnements en considérant une des variables clefs : quelle est l'évolution passée ? Quelle est l'évolution tendancielle ? Quelle rupture pourrait interrompre cette évolution ?

Bibliographie

- Bouzinab, K., Selma, M. B., & Papadopoulos, A. (2017). L'articulation entre l'intelligence stratégique et l'approche par les capacités dynamiques : Un cadre d'analyse des antécédents de l'innovation. *Revue internationale d'intelligence économique*, 9(2), 15-36.
- Forest, F. (2021). Les universités en France : *Nouvelle édition entièrement refondue, augmentée et mise à jour*. Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- De Jouvenel, H. (1999). La démarche prospective. Un bref guide méthodologique. Paris. *FUTURIBLES-PARIS*, 47-68.
- Mintzberg, H., Raisinghani, D., & Theoret, A. (1976). The structure of "unstructured" decision processes. *Administrative science quarterly*, 246-275.
- O'Brien, J. A. (1995). *Les systèmes d'information de gestion*. De Boeck Supérieur.



enjeux
et stratégie



1

auteur
Philippe Raimbault,
Président
de l'Université
fédérale
Toulouse
Midi-Pyrénées,
Président de
la Commission
juridique
de France
Universités



1 | Crédit photo
@franceuniversités

Les enjeux de la veille juridique par et pour France Universités

Quand France universités s'en empare, la veille fait le lien entre instances gouvernementales et application du droit, entre envisagé et applicable.

La Conférence des Présidents d'Université (CPU, récemment devenue France Universités) est un organe de représentation des universités dont le rôle est reconnu par le Code de l'éducation (art. L. 233). Elle joue également un rôle important d'accompagnement des présidences d'université, en proposant des sensibilisations et formations sur les enjeux de l'enseignement supérieur, mais également en alimentant la réflexion collective dans le cadre de commissions thématiques (Formation et insertion professionnelle, Recherche et innovation, Vie étudiante et Vie de campus, Moyens et personnels, Relations internationales et européennes, Université et territoires, questions de santé, juridique).

À ce titre, la Commission juridique est un espace de discussion transversal qui permet aux présidences volontaires d'instruire des questions juridiques auxquelles leurs établissements sont confrontés. Dans cette perspective, elle propose chaque mois une veille législative, réglementaire et jurisprudentielle qui permet de présenter les nouveaux textes régissant le secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de tirer les enseignements pratiques des contentieux intervenus.

Concrètement, les lois, décrets et circulaires font l'objet d'une analyse, partagée collectivement avec les membres de la commission, pour identifier les changements de pratiques qu'ils induisent, les questions qu'ils posent et les éventuelles difficultés d'application. Ces

échanges permettent de croiser les expériences et les expertises et ainsi de mieux anticiper les effets attendus ou initialement imprévus des textes.

Cette démarche se double d'une attention portée en amont à la rédaction même des textes les plus importants, de manière à s'assurer de leur meilleure adéquation possible aux pratiques et besoins des universités. Il s'agit alors, en lien avec les commissions thématiques et le Conseil d'administration de France Universités, d'alerter le gouvernement ou les parlementaires sur les difficultés qu'impliqueraient certaines réformes, pour tenter d'en infléchir le contenu quand il semble inadapté ou à l'inverse de promouvoir certaines évolutions.

La veille contentieuse permet pour sa part de tirer les enseignements des solutions jurisprudentielles élaborées par les juges. Ainsi par exemple, la Commission a suivi avec intérêt les précisions apportées au gré des arrêts relatifs aux questions d'impartialité des comités de sélection et a permis à de nombreuses universités d'adapter et de sécuriser leurs pratiques. Ce travail favorise aussi la mesure de certaines difficultés : une multiplication des contentieux sur une même question signifie souvent que les textes sont flous ou inadaptés, alimentant ainsi les tentations de recours. Cette veille permet donc d'identifier les dispositions textuelles problématiques et de tenter de les faire évoluer. Elle peut également parfois conduire France Universités à intervenir dans certains contentieux, la jurisprudence lui ayant reconnu un intérêt pour agir, récemment confirmé lors du contentieux relatif à Parcoursup (CE, 12 juin 2019, n° 427916, UNEF).

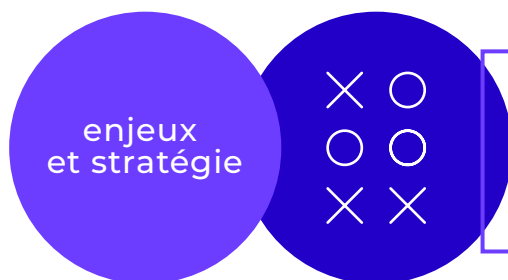
La veille juridique constitue donc une démarche visant à identifier les difficultés liées aux textes et décisions de justice le plus tôt possible afin d'anticiper sur les problèmes pratiques et d'éviter, autant que faire se peut, les contentieux. Elle est donc un des outils de sécurisation des activités des universités, indispensable pour un pilotage efficace du service public.



Commission juridique de France Universités

Cette commission est chargée d'examiner les questions juridiques relatives aux établissements d'enseignement supérieur et de donner un avis.

<https://franceuniversites.fr/commissions/commission-juridique/>



auteur

Serge Bourguin, Président de l'A-DF, Association des Directeurs Financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur

Les enjeux de la veille réglementaire pour les directions des finances

Le quotidien d'un directeur financier d'établissement de l'ESR a pour mots clés : fiabilité, pilotage, expertise, communication, mise en perspective. La veille en est un élément central, illustration.

↳ LA QUESTION DE LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE CONSTITUE UN ENJEU DE PREMIER PLAN DANS L'ATTEINTE D'UN DES ATTENDUS D'UNE DIRECTION FINANCIÈRE : PRODUIRE UNE INFORMATION FIABLE ET DE QUALITÉ.

En effet, comment espérer remplir cet objectif sans disposer du corpus à jour des normes à respecter. Or le domaine de la finance dans son acception large, c'est-à-dire de la gestion budgétaire, financière et comptable, est particulièrement fourni en matière de textes réglementaire. Cadre national, respect des règlements européens, normes comptables internationales, ... le terrain est vaste et nécessite souvent une expertise pointue pour en maîtriser les arcanes.

Associée à cet objectif de qualité, la connaissance du corpus doit également contribuer à alimenter un des autres attendus d'une direction des finances : celui de se situer dans un horizon prospectif tant en matière organisationnelle que dans le domaine du conseil et de la stratégie financière. Ici il ne s'agit pas tant d'appliquer un texte que d'en comprendre le sens, d'être en capacité d'en mesurer les impacts sur les organisations et leurs nécessaires évolutions et de déceler des opportunités ou des contraintes sur les activités d'un établissement.

À travers ces deux dimensions on mesure également les implications d'une veille réglementaire. Il ne suffit pas d'identifier les évolutions (et ce n'est déjà pas là une mince affaire que d'arriver à se tenir à jour), encore faut-il être en capacité de les comprendre, de les traduire dans un fonctionnement d'établissement, de les intégrer dans son système d'information, de les diffuser et de veiller à leur (bonne) application.

↳ REVENONS SUR CES ENJEUX À TRAVERS UN « CAS PRATIQUE ».

Dernière évolution majeure en date, la gestion budgétaire et comptable publique. Si la mise en œuvre de cette réforme a été largement accompagnée au niveau national (ministères, Amue, intégrateurs) lors de son lancement, un travail interne important reste indispensable.

Tout d'abord parce que les adaptations sont fréquentes. Dans certains cas, elles nécessitent une évolution des procédures internes voire une évolution de l'applicatif de gestion. Dans tous les cas elles nécessitent une réflexion sur les impacts et une diffusion d'information auprès de la communauté des acteurs de la vie financière de l'établissement.

Ensuite parce que les conséquences d'un pilotage pluri annuel et d'une appropriation des équilibres de trésorerie sont de nature à appuyer la mise en œuvre d'une stratégie à l'échelle de l'établissement. Il s'agit ici de proposer aux équipes dirigeantes des solutions viables économiquement et financièrement et cohérentes avec le corpus réglementaire. Sans connaissance des évolutions et leur bonne compréhension pas d'appui possible.

Une autre façon des enjeux de la veille est celui de la diffusion de l'information. La gestion budgétaire et financière se réalise à des niveaux de déconcentration très vastes au sein des établissements. Il est donc impératif de transposer les informations sur l'organisation, les procédures auprès du réseau finances. Il s'agit donc ici d'un travail centré sur la communication de l'information financière. Là encore les directions financières doivent s'adapter. Le message dans son contenu et dans sa forme sera nécessairement différent selon que la communication s'adresse à la gouvernance ou à la communauté.

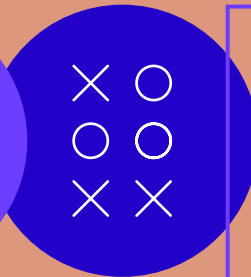
Les enjeux de la veille réglementaire touchent on le voit au cœur de métier des directions financières et constituent un des points déterminants du dispositif de pilotage et de la qualité de l'information financière d'un établissement.



Pour aller plus loin

L'A-DF, www.a-df.fr, Association des Directeurs Financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur a pour objectifs principaux de :

- créer un lieu d'échanges et d'expertise entre les responsables financiers des établissements d'enseignement supérieur,
- renforcer la communication et les échanges avec l'administration centrale, avec les établissements publics à caractère scientifique et technologique et favoriser la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur étrangers,
- participer à la définition et à la mise en œuvre d'une formation professionnelle initiale et continue adaptée à l'évolution de l'ESR (Enseignement Supérieur et de la Recherche), pour les directeurs généraux des services adjoints en charge des finances (DGSa Finances) et les directeurs financiers,
- permettre une meilleure reconnaissance des fonctions de DGSa Finances et de directeurs financiers et accompagner les membres du réseau dans leur carrière.



auteur.e.s

Nelly Dubois, directrice des ressources humaines de l'Université de Nîmes, **Mathieu Boussat**, directeur général adjoint, directeur des ressources humaines d'Avignon Université, Pour Sup'DRH

La veille stratégique d'un ou d'une DRH d'un établissement public d'enseignement supérieur

Faisceau de réseaux, de supports, d'informations... d'indices... Comment repérer les plus adaptés pour une veille éclairée ?

PRÉAMBULE

Afin de saisir l'importance de la veille professionnelle pour un directeur ou une directrice des ressources humaines (DRH) d'un établissement public d'enseignement supérieur il est indispensable de comprendre à la fois ses missions (son rôle) et le contexte dans lequel il ou elle évolue.

Le rôle d'un ou une DRH est d'exercer une mission de gestion, d'expertise, et de coordination de la fonction ressources humaines au sein de son établissement mais également de prendre part aux projets structurants qui lui sont confiés et aux évolutions de l'organisation, des processus ainsi qu'à l'optimisation des ressources. Il réalise son activité dans un contexte en pleine mutation et toujours plus compétitif (extension des missions, ouverture sur le monde socio-économique, développement de l'insertion professionnelle et recherche de ressources propres nouvelles, intensification des relations inter-établissements et inter-tutelles au niveau local [site], national et international, etc.).

DES ENJEUX MAJEURS

Il est primordial qu'un ou une DRH soit connecté(e) à son environnement afin qu'il puisse identifier les évolutions, les assimiler et proposer le cas échéant une application en adéquation avec les besoins et les spécificités de son établissement. Pour ce faire, la veille professionnelle est un outil indispensable. La veille est « une activité continue et en partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions. » (norme XP X50-053 de l'AFNOR).

Association des DRH des Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur



Il existe plusieurs types de veille. Le ou la DRH ne pouvant tout assimiler, il devra choisir quelle veille est la plus adaptée à ses besoins. On peut citer :

- La veille stratégique ;
- La veille concurrentielle ;
- La veille technologique ;
- La veille juridique et réglementaire ;
- La veille image.

DES MOYENS DIVERS

Responsabilité sociétale des établissements, adéquation poste/compétences, pertinence et efficacité des organisations, qualité de vie et qualité du travail, gestion des ressources, parcours de carrières et gestion des potentiels (« talents ») sont autant de thématiques à suivre et à prioriser.

Cependant tous les DRH ont des « sources » incontournables d'information qui sont les suivantes :

→ 1 • Sources de veille juridique et réglementaire par le biais d'abonnements aux sites institutionnels suivants :

- Le Journal Officiel (publication des textes législatifs et réglementaires de la République française)
- Les Bulletins (actualité des textes réglementaires : décrets, circulaires, arrêtés, notes de service, avis de vacances de postes, etc.)
 - o Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
 - o Bulletin académique (exemple)

— Vigie (veille juridique de la DGAFP)

→ 2 • Sources de veille « environnement professionnel » :

- AEF info (groupe de presse professionnelle numérique qui produit de l'information en continu pour les décideurs, sur de grands champs socio-économiques)
- AMUE (agence de mutualisation qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion)
- News tank (média indépendant qui assure une production de l'actualité et des tendances du secteur)
- Acteurs publics (média global qui décrypte, commente et analyse le fonctionnement des politiques publiques)
- Veille France Universités (association Loi de 1901 qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public)
- ANACT (L'Anact est présente aux côtés des entreprises et des salariés pour que l'amélioration des conditions de travail permette de concilier satisfaction au travail et performance économique)
- Les publications DGAFP dont la lettre vision RH
- Les rapports de l'I.G.E.S.R.
- Les publications de la Cour des comptes
- Les Publications du Conseil d'Etat

L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

Les réseaux professionnels permettront au DRH d'obtenir des informations sur les évolutions du métier, de l'environnement mais également de partager ses expériences professionnelles et ses connaissances relationnelles. Pour les nouveaux arrivants (dans le métier) le réseau professionnel sera l'occasion de trouver des mentors qui l'accompagneront dans son développement professionnel.

- L'Association des DRH des établissements publics d'enseignement supérieur et de la recherche

— LinkedIn

UNE DIFFUSION MAÎTRISÉE

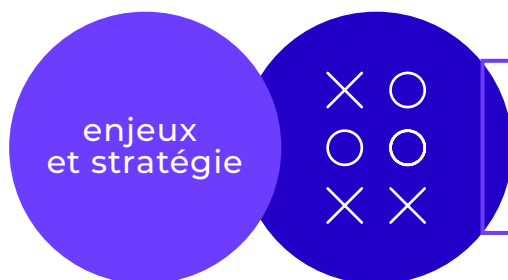
Une veille est la résultante de choix personnels en fonction d'appétence et de besoins particuliers. Elle ne saurait être exhaustive au risque d'exposer le ou la DRH à une surcharge informationnelle (infobésité) qui rendrait illisibles et intraitables les informations reçues. Une fois le périmètre de sa veille et ses objectifs déterminés, le ou la DRH aura en charge de trier, analyser, diffuser et utiliser les informations et données collectées.

Au niveau de ses relations fonctionnelles et hiérarchiques, une veille efficace permettra au DRH de développer une analyse critique personnelle et de lui donner une force supplémentaire au sein de son propre établissement par des éléments de benchmark ou des références à des rapports et/ou analyses issus des tutelles ou d'organismes jugés comme « compétents » par son environnement.

Au niveau de son propre service, une veille ciblée est un bon moyen de faire travailler ses collaborateurs en mode projet et de développer leurs compétences d'analyse de situation et d'impact, de les rendre autonomes et force de proposition.

UNE ACTIVITÉ NÉCESSAIRE

Il est possible de conclure cet article en affirmant que pour un directeur ou d'une directrice des ressources humaines d'un établissement public d'enseignement supérieur, disposer d'une veille professionnelle est une activité nécessaire qui rendra stratégique la place et l'exercice de sa fonction.



auteur
Antoine Schwartz,
chargé de domaine
« Finances » à l'Amue



Comment le chargé de domaine veille-t-il ?

À l'Amue, l'expertise du domaine Finances passe par une veille adaptée, différenciée, pertinente et immédiatement utilisable en établissement.

Le chargé de domaine a la possibilité de prendre du recul dans le flot continu d'informations et de proposer des éclairages susceptibles d'apporter davantage de lisibilité, d'identifier les enjeux en matière de pilotage des établissements.

La diffusion de l'information destinée aux acteurs de la sphère financière en ESRI, et notamment des directeurs financiers et des agents comptables, est opérée soit par le MEFR (Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance), soit par le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) selon des modalités connues des acteurs (circulaires, courriers, documents de références...). Il

1 | Rétrospective finance 2021 à lire ici →

existe également des dispositifs d'accompagnement, tel Budget + (voir encadré) et des publications spécialisées.

Dans ce contexte, nous avons pris deux options : celle de proposer ponctuellement des focus sur certains sujets d'actualité, afin d'attirer l'attention sur des enjeux particuliers et celle de proposer un récapitulatif annuel (« C'est paru ») via une sélection des textes ou ressources parus l'année précédente et disponibles sur le web.

La valeur ajoutée de cette démarche réside dans le souci de rendre compréhensible à un public varié, ces informations. Elle réside également dans une compréhension extensive du champ de « l'actualité ». Il est nécessaire, par exemple, d'identifier toutes les publications du type rapports et notes d'analyses produits par le parlement ou les groupes de réflexion. Mais il n'est pas du rôle de l'Amue de rediffuser des contenus qui s'éloigneraient d'une approche « métier », centrée sur les aspects réglementaires et techniques, sur les processus.

L'actualité de la sphère Finance doit ainsi s'entendre dans un sens large : le budget d'un établissement constitue à la fois le reflet de son activité et la traduction de ses choix stratégiques. De ce fait, le pilotage de la masse salariale constitue une question centrale pour tout établissement. Dans ce domaine, les mesures réglementaires nouvelles sont très nombreuses et parfois d'une complexité redoutable. Notre démarche est alors différente : il s'agit de proposer un cadre de discussion entre collègues de façon à ce que chacun puisse s'assurer qu'il dispose des mêmes informations et d'un même niveau de compréhension des sujets.

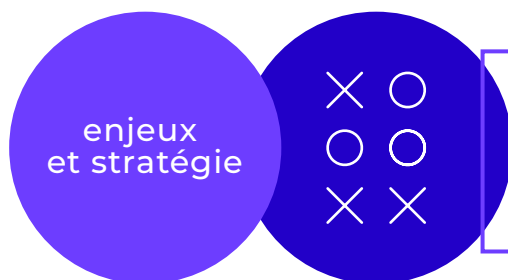
Le rôle de veille constitue aussi un élément important des échanges avec les équipes SI (Sifac). Parfois, il s'agit simplement de rediffuser une information utile aux consultants ou/et aux utilisateurs. Mais l'enjeu est surtout d'anticiper et d'évaluer l'impact de certaines nouveautés réglementaires, mineures ou majeures (mise en place d'un nouvel Infocentre, révision des tableaux budgétaires...). Cela nécessite des échanges réguliers et constructifs avec les services du ministère, mais aussi les associations professionnelles. Cela implique aussi de s'intéresser aux outils informatiques, pour faire le lien avec des processus métiers— d'où par exemple la participation aux commissions de l'association des utilisateurs de SAP (l'USF).

CONCLUSION

Il est essentiel de prendre du recul, de ne pas rester fixé aux micros problèmes techniques afin d'appréhender les enjeux qui intéressent la sphère financière. Cela implique d'aborder les sujets aussi au niveau plus général qui est celui du pilotage des établissements ; la participation à la commission des moyens et des personnels de France Universités (ex CPU) s'avère très utile à cet égard.

Budget +
Budget + est un dispositif proposé par la direction du budget à l'ensemble des acteurs de la gestion publique. La plateforme met à disposition une documentation abondante, des webconférences, ainsi qu'un espace collaboratif.





auteure
Marie-Madeleine Géroudet, responsable
du département services à la recherche
et aux chercheurs, Service Commun de
Documentation de l'Université de Lille

La veille, plutôt deux fois qu'une pour les bibliothèques

Veille ciblée recherche versus contenus numériques en constante évolution : comment allier information et performance ?

L'information se situe au cœur de l'activité de veille et au centre du métier de bibliothécaire. Au quotidien, les professionnels des bibliothèques pratiquent la veille pour actualiser leur offre documentaire, accompagner la mise en valeur des collections et des productions de la recherche, développer de nouveaux services pour les usagers. Ils mettent ainsi leur bonne connaissance des méthodes et des outils de veille au service de leur activité et de leur communauté. À l'ère de l'augmentation exponentielle de la documentation numérique et de la surcharge informationnelle, comment les bibliothécaires peuvent-ils mobiliser au mieux leur compétence de veille pour les chercheurs et les étudiants ?

Depuis longtemps déjà, l'une des activités de la documentation consiste à réaliser une veille ciblée pour la diffuser à son destinataire final, étudiant ou chercheur. Ce service perdure aujourd'hui dans certains centres de documentation spécialisés, où il demeure possible de proposer une sélection thématique pertinente pour un public restreint et connu. En bibliothèques universitaires, la pertinence d'un tel service se heurte à l'écueil de la diversité du public desservi. Faire bénéficier le public chercheur et étudiant d'une compétence informationnelle passe ainsi davantage par la mise en œuvre d'actions de formation. Cette approche va dans le sens d'une tendance déjà observée dans de nombreux secteurs professionnels, qui consiste à outiller le professionnel dans sa démarche de veille plutôt qu'à assurer de manière centralisée une veille exhaustive sur l'ensemble des activités d'une organisation. Déjà largement proposée au public étudiant, la formation à la veille peut se développer davantage pour le public des doctorants et des chercheurs, afin de proposer des réponses aux difficultés rencontrées par les acteurs de la recherche : augmentation du volume des publications scientifiques, injonction à une plus grande réactivité scientifique et administrative. Les formations pourraient notamment proposer des pistes pour une bonne réalisation de l'étape de sélection et d'analyse des informations de veille, parfois négligée et mal pensée dans les processus déjà existants.

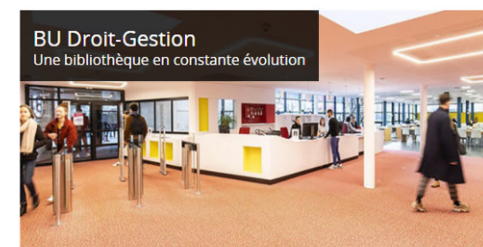
En tant qu'expert de la donnée bibliographique, le bibliothécaire possède par ailleurs des compétences utiles à la conception d'une veille stratégique pour le pilotage des activités de recherche. Sa maîtrise des sources bibliographiques existantes et des nouvelles formes de

*L'information
se situe au
cœur de
l'activité de
veille et au
centre du
métier de
bibliothécaire.*

Tour d'horizon des bibliothèques



Le Service commun de documentation se déploie sur quatre campus au travers d'équipements qui ont chacun leur singularité.



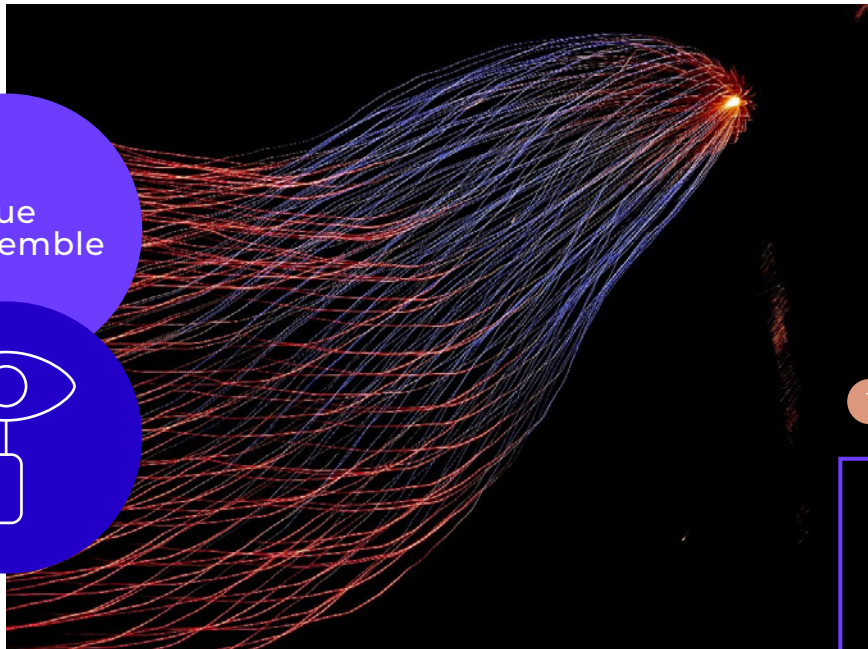
production scientifique le placent au cœur d'une réflexion nécessaire sur l'exploitation de corpus bibliographiques à des fins d'analyse. Comment évoluent les activités de recherche d'un établissement ? Quels signaux faibles peut-on dégager d'un corpus bibliographique ? Quelles thématiques et quelles collaborations apparaissent comme émergentes dans l'activité d'un établissement ? La collaboration de bibliothécaires avec des informaticiens, des analystes et des chercheurs peut permettre aux acteurs de la recherche de mieux comprendre la production de la recherche et ses tendances d'évolution.

La collaboration se place ainsi au cœur des nouvelles formes de veille que peuvent envisager les bibliothèques. Au sein même des équipes, des bibliothécaires unissent leurs compétences de veilleurs pour observer l'évolution des pratiques des usagers et les tendances à l'œuvre en matière de diffusion scientifique. Sélectionner la bonne information, analyser pour mieux agir : la veille, plutôt deux fois qu'une pour les bibliothèques !

Service commun de documentation de l'Université de Lille

Le réseau documentaire constitué de 4 BU et Learning center assure un parfait maillage des campus universitaires lillois. Le développement des services à la recherche et aux chercheurs constitue un axe fort de la politique de la documentation. L'offre documentaire, la qualité des équipements proposés et l'attention portée aux services font des bibliothèques des lieux de vie et d'apprentissage très appréciés par la communauté universitaire.

<https://scd.univ-lille.fr/>



1
auteur
David Rongeat,
responsable
numérique,
Amue

Overview ? vulgarisation ? vue d'ensemble ?

La diversité des veilles, présentée et illustrée, pour poser le sujet clairement.

En complément de l'article (voir page N°4) sur les enjeux de la veille nous proposons ici un tour d'horizon de différentes typologies de veilles en quelques mots clés. Sans hiérarchie d'importance, elles sont présentées dans une logique similaire à l'approche d'urbanisation : de la veille stratégique vers la veille technique en passant par la veille métier, ... Chacune de ces natures de veille a vocation à nourrir les autres, les frontières entre chaque typologie n'étant pas strictes. Citons en sus de ce qui est décrit ci-dessous, d'autres typologies de veilles telles que la veille commerciale, marketing, opinions ou e-reputation.

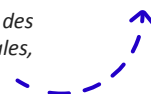
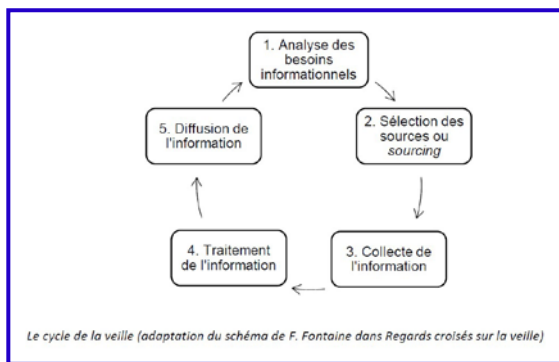
Définissons la veille : L'équipe numérique de l'Amue a eu le plaisir d'accueillir en 2021 une stagiaire Master 2 en management et valorisation de l'information numérique, Zaïna Nzogu Lozano qui a apporté son regard sur le travail de veille prospective numérique à l'Amue. Dans son très bon mémoire, elle indique cette définition générale de la veille : »

« Un dispositif organisé, intégré et finalisé de collecte, traitement, diffusion et exploitation de l'information qui vise à rendre une entreprise, une organisation, quelle qu'elle soit, capable de réagir, à moyen et long termes, face à des évolutions ou des menaces de son environnement, que celles-ci soient technologiques, concurrentielles, sociales, etc. (source : ADBS, vocabulaire de la veille)



1 | Hommage au n°00 de la collection numérique » Photo by Hunter Harritt on Unsplash

2 | Le cycle de la veille » adapté par Zaïna Nzogu Lozano du schéma de F. Fontaine dans Regards croisés sur la veille



Ces trois notions et étapes qui sont la **collecte** d'informations, leur **analyse** puis une **diffusion** sont caractéristiques de toutes les veilles que nous évoquons dans ce numéro. Dans chacune des natures de veilles, nous pouvons parler de **veille prospective** qui permet de se projeter (notion temporelle). Voir encart ci-contre



La collection numérique et la veille : un partage vertueux

Nous considérons la collection numérique de l'Amue, travail partagé avec notre communauté Enseignement Supérieur et Recherche comme la résultante de la veille prospective que nous menons à l'Amue sur le vaste sujet du numérique de l'ESR. Du côté de notre lectorat, cette publication peut devenir une source de la veille menée par l'établissement.

Le numéro 00 de la collection numérique, dont l'image de cet article est issue, était titré « La veille prospective de l'Amue Vers un dispositif de mobilisation des acteurs de l'Enseignement Supérieur et Recherche » [A lire ou relire par ici](#) →

En pratique, force de constater qu'il n'y a pas UNE veille mais DES veilles, en voici un tour d'horizon, agissant en complémentarité.

→ **Veille Stratégique** : Elle est LA veille, celle qui regroupe et fédère toutes les autres. Elle se doit d'être **systémique** et portée par la gouvernance de l'établissement.

→ **Veille Ecosystème** : Chaque organisation s'inscrit dans un environnement qu'il faut connaître et pour lequel il est important de suivre, d'anticiper l'évolution. Chacun saura s'alimenter aux travers de différentes rencontres avec des acteurs géographiquement proches de son contexte métier (rendez-vous avec les acteurs d'une métropole, de la région par exemple) mais aussi de son domaine d'activité aux travers d'échanges avec des organismes ou institution **partenaires** ou bien de **fournisseurs** de biens et service (voir par exemple l'article [page N°30](#)). Pour ce qui concerne l'Enseignement Supérieur et Recherche, l'exercice est aisé : nous sommes habitués à partager au sein de notre communauté, rencontrer nos homologues aux cours de congrès, ateliers, comités, ... Notre veille écosystémique peut également être alimentée par des newsletters, des sources journalistiques spécialisées (citons par exemple l'Aef, newstank, ...). Veiller sur son écosystème fait partie de la veille stratégique.

→ **Veille Métier** : Connaître les meilleures pratiques, les prochaines évolutions réglementaires, les changements attendus par les usagers, ... voici quelques exemples de la veille que l'on peut opérer, chacun, sur son métier. Elle peut s'appuyer sur la participation à des réseaux d'échanges, à une adhésion (et contribution) à une **association professionnelle** (plusieurs témoignent dans ce numéro), à des discussions avec des collègues du même métier dans d'autres organisations. Elle s'applique à tous les métiers, sur de la méthodologie, des bonnes pratiques, des analyses **juridiques** ou **réglementaires** (deux autres typologies de veilles), des tendances du marché des fournisseurs, ...

→ **Veille Réglementaire** : Autant il est facile de collecter la réglementation publiée, autant il est parfois ardu d'en anticiper la publication, de maîtriser son analyse et d'en mesurer les conséquences. C'est là tout l'intérêt des **réseaux professionnels** ou

thématiques qui sauront détecter, prévenir des prochaines publications de loi et règlements qui vont impacter nos métiers. Un travail en **réseau** qui est crucial pour la veille réglementaire.

→ **Veille Numérique** : Pour simplifier, nous regroupons ici les veilles autour du numérique à savoir, sans exhaustivité, les usages, les **logiciels**, les **technologies**, ... Un observatoire des usages, l'écoute des tendances dans la société sur l'utilisation du numérique, l'écoute... permettent d'alimenter sa veille sur les **usages du numérique**. Le domaine de l'informatique est particulièrement évolutif et il est primordial de bien connaître ses changements, ses acteurs, ses dernières méthodes, ses modèles économiques, les feuilles de route des outils, ...

La veille technologique et **technique** fait partie intégrante du métier des informaticiens, qu'ils dirigent une structure, ou qu'ils soient administrateurs, architectes, techniciens, développeurs, ... (voir [encart page 31](#)). Elle permet de capitaliser, analyser, diffuser un savoir sur les nouveautés, problématiques, évolutions, ... de ce secteur d'activité tout en veillant, c'est le cas de le dire, à distinguer une tendance d'un effet de mode ou matraquage marketing. Les sources de cette veille sont très nombreuses : forums, mailing liste, catalogues, presses, réseaux communautaires, associations professionnelles, colloques, ...

Côté solutions numériques, la veille peut s'appuyer sur les dernières publications dans des catalogues de logiciels, citons-en trois communs à la fonction publique :

→ le Socle Interministériel des Logiciels Libres (le [SILL](#)) LA référence pour choisir une solution technologique libre,

→ le [Comptoir du libre](#) qui recense les logiciels libres métiers utiles aux services publics ainsi que leurs utilisateurs et prestataires et enfin,

→ porté par la Dinum, le catalogue gouv tech qui permet aux entreprises de faire connaître leurs solutions. Il est complété par une plate-forme dédiée aux acteurs publics : [mon.catalogue.numerique.gouv.fr](#)





Des lectures, des échanges, des rencontres permettent également de s'actualiser, de comprendre et d'anticiper les évolutions parfois très complexes de ce domaine. Pour les méthodes et bonnes pratiques sur cette veille numérique, rendez-vous dans l'encart ci-contre.



Atelier aux assises du CSIESR 2019

Lors des assises du csiesr 2019, l'Amue a animé un atelier sur les pratiques de veilles dans les équipes numériques des établissements. Quelques morceaux choisis en termes de méthodes et pratiques pour la veille numérique :

→ La co-rédaction au sein de l'équipe numérique d'une newsletter permettant de partager des informations captées par les personnels dans leurs travaux de veille. Elle peut contenir par exemple la synthèse d'un séminaire qu'un collègue a suivi, la dernière actualité sur une technologie, de la vulgarisation,...

→ Des pages collaboratives (wiki) co-écrites par les informaticiens et mises à disposition des gouvernances de l'établissement,

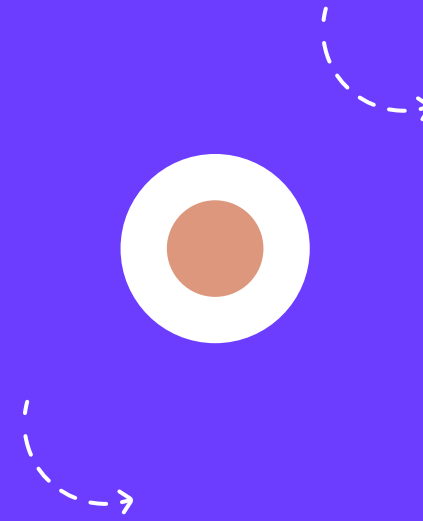
→ Un compte twitter dédié à la diffusion de la veille faite par une direction du numérique, il sert également de canal d'information sur l'actualité de cette direction,

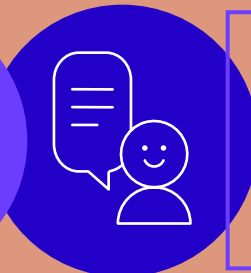
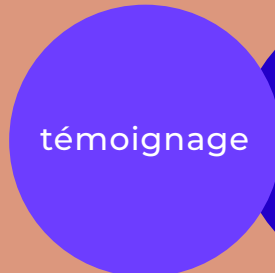
→ Des « petits déjeuners », moments d'échanges organisés avec les informaticiens et chercheurs autour du numérique pour partager et échanger sur leur veille,

→ Un fichier de partage sur « qui sait quoi » : une liste de référents par technologie ou sujet que chacun peut consulter pour entrer en contact avec la bonne personne ressource sur un sujet.

Chacun de ces dispositifs doit être évidemment adapté au public ciblé (vulgarisation, informations entre experts techniques, interne/externe au service...).

Nous remercions les contributeurs à cet atelier.





auteur-e-s
Bruno Urbero, directeur et **Christine Marle**, chargée des relations commerciales et de la communication, Cellule Nationale Logicielle / Groupe Logiciel

Groupe Logiciel / Cellule Nationale Logicielle, le binôme essentiel de l'ESRI

Quoi de plus évolutif que le monde du logiciel ? Observer, anticiper, prendre les bonnes orientations, nécessite une compétence particulière, au carrefour de deux mondes : l'offre et la demande.

UN ORGANISATION NATIONALE

Le Groupe Logiciel (GL) est d'abord un groupe de négociateurs. Le résultat de ces négociations se matérialise par des marchés nationaux et des protocoles. Ceux-ci fixent un cadre contractuel pour couvrir les besoins des établissements de la communauté ESRI. La veille n'est pas notre premier sujet, mais elle est inhérente à notre activité. Le GL existe depuis plus de 25 ans, la Cellule Nationale Logicielle (CNL) a 15 ans. Au carrefour de deux réseaux dont les informations se complètent, l'un constitué de sociétés commerciales, l'autre de personnels des DSI, nous sommes à l'avant-poste pour voir se dessiner les grandes mutations de l'informatique, particulièrement quand il s'agit de logiciels : le virage vers le cloud, la généralisation des souscriptions plutôt que des achats de licences, les solutions qui montent ou qui déclinent...

NOTRE ACTIVITÉ

Notre activité nous met en contact avec de nombreux éditeurs et distributeurs : une centaine de partenaires « historiques » et autant de nouveaux contacts par an. Ces sociétés nous approchent spontanément pour être référencées, certaines avec des solutions innovantes. Les réunions de sourcing des marchés élargissent cette base. Nous interrogeons systématiquement les sociétés sur leur positionnement face à leurs concurrents. Les achats hors marchés font l'objet d'une attention particulière, tant auprès des titulaires que des agences comptables qui ont une vue exhaustive de ce qui est acheté. Le cas échant, un protocole est passé.

UN RÉSEAU COMMUNAUTAIRE POUR REPORTER LES USAGES ET BESOIN

En parallèle, la CNL dispose d'un réseau de correspondants logiciels dans les établissements. Ce sont nos interlocuteurs du quotidien, chargés de nous remonter les besoins et les usages. Il arrive souvent qu'ils recommandent à un éditeur de prendre contact avec la CNL. Les correspondants échangent aussi beaucoup entre eux. Autant d'éléments qui viennent enrichir notre connaissance du secteur et nous permettent de détecter rapidement les solutions émergentes. Lorsque la communauté exprime un besoin récurrent, le dernier étant le chiffrement à la volée, la CNL recherche plusieurs solutions.

UNE VEILLE COMPLÉMENTAIRE

Outre les activités directement liées à notre cœur de métier, certaines de nos actions relèvent purement de la veille, pour connaître l'évolution des produits et la roadmap des éditeurs : l'abonnement à des revues spécialisées, le suivi de conférences. Au GL, des groupes de travail thématiques (signature électronique, sécurité, etc.) sont organisés avec un double objectif : présenter un état de l'art et évaluer des solutions avant proposition à la communauté.

Pour les logiciels libres, qui ne font pas l'objet de contrats, les membres du GL ont une réelle expertise qui ne demande qu'à être mise en valeur : nous sommes toujours en recherche de solutions alternatives, de préférence open source, lors de la passation de marchés et la signature de protocoles.

Petit rappel :

Un logiciel est un bien immatériel, qui ne s'acquiert pas. Seul l'usage s'achète ou se loue. C'est un droit d'usage qui est défini par des règles contenues dans la licence d'utilisation. L'aspect immatériel et la multiplicité des droits d'usage constituent une véritable spécificité en termes de marchés publics et des particularités pour chaque protocole (contrats signés avec des éditeurs).

Par exemple, pour lutter contre l'hégémonie d'un éditeur bien connu d'outils de graphisme, nous avons mis en valeur des alternatives open source dans nos newsletters et nous proposons dans un marché multi-éditeurs une solution moins connue, mais moins onéreuse et de puissance équivalente. De plus, des membres du GL participent à plusieurs groupes de travail du SILL.

Nous sommes inscrits dans un processus global de veille en amélioration continue. Les logiciels en open source sont les plus difficiles à identifier, car leur absence de contrepartie commerciale ne permet ni de les détecter à un niveau comptable ni de quantifier leur usage. Ils constituent toutefois d'une opportunité incontournable pour notre communauté qui en justifie les efforts de détection et de valorisation. La CNL reste attentive à toutes demandes et suggestions : contact@cnlesr.fr

Le Groupe Logiciel et Cellule Nationale Logicielle

Le Groupe Logiciel (GL) est chargé par le MESRI de négocier des accords avec les éditeurs de logiciels au bénéfice des établissements de la communauté ESR. Il s'appuie pour cela sur la Cellule Nationale Logicielle (CNL) qui en assure le bon fonctionnement et le support administratif et technique. Les membres qui constituent le GL, bien au-delà de leurs établissements, représentent toute la communauté ESR dans sa diversité et ses besoins.

<https://www.glesr.fr/>





témoignage



auteure
Emmanuelle Vivier, DSI de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et Présidente du CSIESR. Relecture et compléments: Bureau du CSIESR

Au CSIESR, on partage les bonnes pratiques

La veille, c'est informer, s'ouvrir aux autres, à sa communauté, enrichir le quotidien. C'est l'ADN du CSIESR depuis 40 ans.

Le CSIESR assure de la veille dans différents domaines au service de ses 140 établissements adhérents qui représentent une communauté de plus de 1000 membres.

C'est le besoin de partage de bonnes pratiques dans le domaine de l'informatique de l'ESR qui a présidé à la création du CSIESR en 1981. Depuis lors, l'association n'a pas cessé de soutenir la veille, la mutualisation et le partage.

Particulièrement dans le domaine du numérique, la veille est indispensable pour appréhender les grandes évolutions technologiques et accompagner au mieux les équipes au changement mais aussi pour anticiper les évolutions réglementaires (RGPD, vote électronique, etc.).

→ Veille dans le domaine des formations pour proposer un catalogue adapté aux besoins et aux évolutions techniques :

Une centaine de formations (300 sessions) sont proposées chaque année dans quatre grands domaines : Organisation, méthodologie, référentiels / Systèmes et technologies / Langage et environnement de développement / Bases de données, requêtes et reporting.

Pour être en capacité de proposer ce catalogue, le groupe formation du CSIESR fournit un gros travail de veille en s'appuyant sur plusieurs outils :

— Enquête annuelle auprès des membres pour recueillir leurs besoins

— « Sourcing » auprès de prestataires de formation pour appréhender les grandes tendances technologiques du moment en particulier dans le secteur public

— Sollicitation des tutelles pour faciliter l'accompagnement des établissements dans l'évolution de certaines pratiques (passage du logiciel SAS à R par exemple)



Pour tout savoir sur notre offre de formation, rendez-vous sur notre site web, onglet Formations [ici](#) → ou directement sur notre site dédié à la formation [ici](#) →

Nous avons besoin de vous!
Pour rejoindre le groupe formation écrivez à formations@csiesr.eu

- Accompagnement aux grandes migrations technologiques (Windows, Oracle) en lien avec les recommandations de nos partenaires (Amue)
- Demandes particulières d'établissements sur des outils qui peuvent essaimer au sein de notre communauté dans le cadre de mutualisations
- Veille technologique assurée par des spécialistes du groupe formation dans certains domaines (technologies du monde du logiciel libre par exemple).

→ Veille sur les réseaux sociaux :

Le CSIESR a ouvert en 2021 son propre réseau social interne « Communauté » avec pour ambition le partage et la mutualisation des expériences et des pratiques entre les membres de l'association. Après une petite année d'existence, le réseau compte près de 400 inscrits et une dizaine d'espace de contributions et d'expression.

Les réseaux Twitter et LinkedIn sont également des vecteurs de veille importants.

Sur Twitter, nous sommes sur un type de réseau où nous retrouvons aussi bien nos pairs et collègues à titre privé, que des comptes institutionnels, ou encore les comptes de journalistes spécialisés dans l'ESR, la Formation et l'Éducation.

Avec LinkedIn, nous cherchons au travers de notre page à renforcer nos liens avec les acteurs du numérique qui nous sont les plus proches, à titre privé ou institutionnel ; des DSI le plus souvent, mais aussi des entrepreneurs ou des personnes évoluant dans le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication.

Nous suivons chaque jour l'actualité de ces deux réseaux sociaux et relayons les informations qui nous semblent les plus pertinentes.

Depuis deux ans, nous avons plus que triplé notre nombre de « followers » sur Twitter (1850) et presque doublé nos abonnés sur LinkedIn (650).

→ Veille à l'international :

Le CSIESR participe aux conférences internationales Eunis (en Europe) et Educause (aux États-Unis).

En 2021 et pour la huitième année consécutive, une délégation française, dont font partie plusieurs administrateurs du CSIESR, a été constituée en vue de la participation à la conférence annuelle EDUCAUSE.

Depuis 2013, cette initiative s'est structurée autour de profils complémentaires issus du numérique de l'Enseignement Supérieur français, ayant tous à cœur de s'ouvrir à l'international afin d'y trouver des sources d'inspiration et des points de comparaison, mais aussi d'y valoriser des réalisations remarquables. La délégation rédige un rapport dont la diffusion croissante et très attendue détaille en particulier le « Top IT issues » qui liste chaque année les grandes tendances dans le domaine du numérique dans le monde.

→ Les assises, un évènement phare annuel :

Les assises du CSIESR ont lieu chaque année au printemps pendant 4 jours et rassemblent 250 participants (membres, partenaires institutionnels et privés).

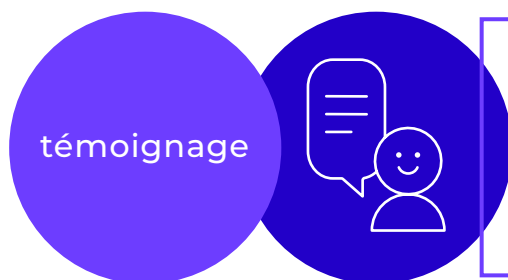
Le CSIESR renforce à cette occasion le dialogue avec les entreprises significatives du secteur pour transmettre auprès de ses adhérents la connaissance du milieu professionnel, les informations relatives à l'évolution des techniques et à l'évolution des formes de prestations qu'offre le monde de l'entreprise.

Des échanges d'expérience très utiles sont également proposés pour alimenter la réflexion sur l'évolution des métiers, sur les mutations qui interviennent dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche et sur les nouvelles exigences qui en découlent.

Certaines thématiques évoquées lors des assises sont reprises et approfondies lors de webinaires ou de journées thématiques tout au long de l'année.

Depuis début 2020, le CSIESR a multiplié les initiatives pour dynamiser son activité de veille et développer l'animation de la communauté des informaticiens de l'enseignement supérieur et de la recherche. De nouveaux outils plus modernes ont vu le jour pour favoriser encore davantage la mutualisation et les échanges entre ses membres : ADN du CSIESR depuis plus de 40 ans.





témoignage

auteur

Olivier Rollet, directeur exécutif de HEADway Advisory, rédacteur en chef de l'Essentiel du Sup, ancien directeur de la rédaction de l'Etudiant et rédacteur en chef au Monde

Comment les réseaux sociaux sont-ils utilisés pour les veilles : en captation & en diffusion.

Like, follow, buzz, story, app, blog, feed... #l'ESRgère #ongranditavecnosétudiants. On découvre comment !

Facebook, Twitter, Instagram, Youtube, LinkedIn maintenant TikTok... les vecteurs d'influence sur lesquels peuvent se positionner les établissements d'enseignement supérieur sont multiples. Avec chacun sa cible, son langage, ses codes. Comment dans la même journée, être à la fois drôle et pertinent en postant une vidéo sur TikTok, à destination d'un public essentiellement adolescent, et sérieux et pertinent en s'adressant à des professionnels sur LinkedIn ? Ce défi unique c'est celui de communicants de l'enseignement supérieur qui doivent à la fois s'adresser aux jeunes qu'ils veulent recruter, aux alumni qu'ils veulent fidéliser, aux entreprises qu'ils veulent voir les financer, voire à l'international pour les plus renommés. Dans la même journée ils doivent donc, tels des caméléons communicants, revêtir aussi bien leur toge de grands sachants que leur sneakers d'ados. De plus en plus les établissements font donc appel à des spécialistes de chaque segment de marché, les mieux à même d'identifier les éléments de langage aptes à convaincre chacune de leurs cibles.

Voilà pour la partie immergée de l'iceberg. Et puis il y a l'autre, celle où un directeur de la communication se demande chaque matin « mais quel problème inattendu vais-je devoir traiter aujourd'hui ? ». À l'heure où tout le monde s'exprime et s'indigne un tweet mal compris, un invité d'un débat mal perçu, un professeur qui va trop loin dans sa pensée, des étudiants qui ne se maîtrisent pas et c'est tout un monde qui se met à nourrir les réseaux sociaux de ses pensées, de ses considérations, voire souvent de sa haine. D'une veille stratégique relativement contrôlée au travers d'indicateurs chiffrés, le communicant doit se mettre en mode « politique de crise ». Il lui faut trouver vite les meilleures réponses, identifier sur chaque réseau les principaux influenceurs, parfois appeler au secours ses propres relais. À chaque instant il doit se méfier de la formule qui risque d'être mal comprise, du mot de trop. Il

Un œil sur les indicateurs, un œil sur les avis, la vie d'un communicant dans l'enseignement supérieur est aujourd'hui un double défi. D'un côté réaliser les meilleurs scores d'influence, de l'autre surveiller que les avis sont positifs.

lui faut discerner dans chaque discours la phrase qui sera retenue. Un passionnant travail de maîtrise des langages et des réseaux dans lesquels on a vu même les mieux armés tomber dans les pièges les plus évidents.

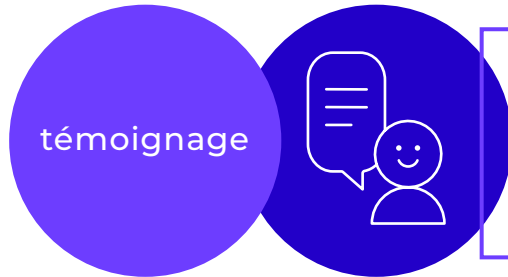
Capter son audience, diffuser ses messages, réagir avec tact et célérité, un triptyque dans lequel sont aujourd'hui engagés tous les établissements d'enseignement supérieur. Certes les objectifs sont forcément très différents selon leur influence et l'investissement accordé aux réseaux. TikTok est ainsi encore relativement peu investi alors que c'est là qu'il faut être pour toucher ses futurs étudiants. Ce sont autant de codes différents qu'il faut apprendre à gérer. Pas toujours facile quand on fait d'abord profession d'apporter le savoir.

« Twitter influence » de l'enseignement supérieur 2021 : des professeurs « stars » toujours plus influents

<https://blog.headway-advisory.com/twitter-influence-de-leducation-personnalites/>

Pour la sixième année consécutive, le cabinet de conseil spécialisé dans l'enseignement supérieur HEADway Advisory publie son indice « Twitter Influence » de l'éducation et de l'enseignement supérieur.





témoignage

auteur.e-s
Pauline Collet, doctorante à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès et **Julien Gossa**, maître de conférences à l'Université de Strasbourg

L'humain au cœur de la veille

Au cœur d'une diversité vibrante, formelle et informelle, dénicher la bonne info est une compétence rare qui fait de l'humain le gage de pertinence.

La veille dans le domaine de l'ESR est une activité étrangement méconnue. En début de carrière, nous sommes abreuvés d'informations et inscrits sur de nombreuses listes de diffusion, mais aucune qui fasse circuler des informations sur l'actualité de l'ESR. Dans un monde en constante transformation, alors que la réforme est permanente, ce défaut d'information peut empêcher de comprendre les enjeux et de bien exercer les missions. C'est particulièrement le cas pour les universitaires impliqués dans la vie de leur structure, qui se retrouvent à leur début au milieu de conversations forcément incompréhensibles.

DES SOURCES ET NATURES DE L'INFORMATION (TROP) DIVERSES

Jean Grisel, qui a tenu la trop méconnue veille de la CPU pendant des années, disait que faire une veille est comme aller aux champignons : ce n'est pas tellement le poids qui compte que les kilomètres à parcourir.

Les sources d'information sont en effet très diverses : la presse, généraliste ou plus spécialisée dans l'éducation, y compris internationale ; les grandes agences sur abonnement : AEF et NewsTank, généralement réservées aux présidences et syndicats ; les médias spécialisés gratuits comme EducPros et Campus Matin, ou payants comme TheMetaNews, qui innove d'ailleurs actuellement en proposant un abonnement groupé à tous les membres d'un établissement ; les sources officielles comme MESRI, DG, DEPP, SIES ; les journalistes scientifiques comme Sylvestre Huet et Martin Clavey ; les collectifs comme RogueESR, Académia ou ACIDES... Impossible d'en faire une liste exhaustive ici, surtout sans oublier les collègues, partout en France et dans le monde, qui ont souvent des informations hors des radars habituels ou agissent en curateurs.

La nature des informations aussi montre une grande diversité : article

de presse recopiant une dépêche ou enquête de fond, publication d'une donnée ouverte ou d'une tribune, article ou livre scientifique, rapport national ou international, texte de loi ou circulaire... Et même rumeurs à propos d'une réforme ou d'une nomination.

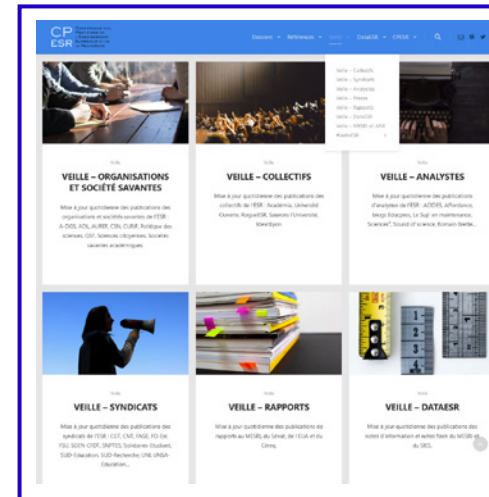
DES CANAUX DE DIFFUSION HÉTÉROGÈNES

À la diversité des informations s'ajoute la diversité des canaux de diffusion, allant du mail aux réseaux sociaux, en passant par la constellation de sites web institutionnels ou non. En particulier, les universitaires n'ont pas accès aux réseaux professionnels, comme ceux dont disposent par exemple les VP et DG des universités, qui permettent d'avoir un temps d'avance et un meilleur ciblage dans l'accès à l'information.

La curation humaine est donc indispensable pour détecter, filtrer, hiérarchiser et sélectionner l'information à regrouper pour rendre la veille accessible à un groupe de personnes, en fonction de ses besoins et intérêts. Une veille locale devra s'intéresser à l'établissement et son bassin, alors que ces informations seront de moindre importance pour une veille nationale. Peut-être qu'un jour des IA pourront faire ce travail, en attendant les « petites mains » sont indispensables dans tous les organismes (voir encadré « une veille toulousaine »), et nous pouvons seulement les outiller pour leur faire gagner du temps (voir encadré « veille CPESR »).

Les outils de veille automatisée sur www.cpesr.fr

Exemple de veille automatisée du JO sur le compte Twitter @CPESR_



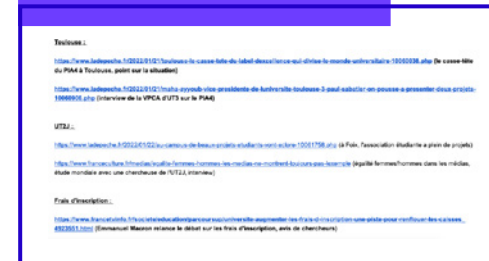
Encart veille CPESR

La Conférence des praticiennes et praticiens de l'enseignement supérieur (CPESR) est une organisation non militante qui œuvre à la diffusion des connaissances sur l'ESR. Elle ne propose pas directement de veille, mais plutôt des outils automatisés à destination des veilleurs ou des acteurs dépourvus de veilleurs.

Quatre outils sont ouvertement accessibles :

- une veille web sur son site par agrégation de flux RSS des sites des collectifs, syndicats, analystes et presse, ainsi que les publications du MESRI (rapports et données)
- une veille continue et collaborative sur Twitter grâce au hashtag #VeilleESR et une publication des articles du Journal Officiel (JO) concernant le MESRI avec #JORFESR
- un outil de dépôt de documents avec archivage
- un groupe Zotero pour les références bibliographiques

Exemple de veille toulousaine



Une veille toulousaine

À Toulouse, depuis janvier 2019, Pauline Collet réalise une revue de presse quotidienne, envoyée aux acteurs de l'ESR qui en ont fait la demande. Loin d'être exhaustive, cette revue se distingue plutôt sur deux points : la pertinence des informations pour Toulouse, et sa remarquable régularité, puisqu'elle ne s'arrête ni dimanche ni jours fériés.

Doctorante et administrative au sein de l'Université Toulouse Jean Jaurès, je m'intéresse depuis plusieurs années maintenant aux questions autour de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et je n'ai pu que constater les améliorations possibles dans le domaine de la transmission d'informations. C'est pourquoi j'ai décidé il y a un peu plus de 3 ans de me lancer dans cette revue de presse quotidienne à mon échelle.

La revue dure environ une heure trente et commence à 6 heures chaque matin par une lecture des articles de la veille dans la presse généraliste et dans quelques titres de la presse spécialisée (accessible sans abonnement), ainsi que sur quelques sites d'acteurs de l'enseignement supérieur notamment le MESRI ou France Universités et de manière plus locale le site de l'Université Toulouse Jean Jaurès. Ces articles sont ensuite envoyés par email, triés par grandes rubriques (voir capture) : UT2J, Toulouse, niveau national et quelques articles sur la situation internationale.

L'idée est de pouvoir diffuser cette revue de presse le plus possible afin de l'améliorer et de diffuser l'information au plus grand nombre.





témoignage



auteur **Bastien Guerry**, chef du pôle logiciels libres d'Etalab, direction interministérielle du numérique (DINUM)

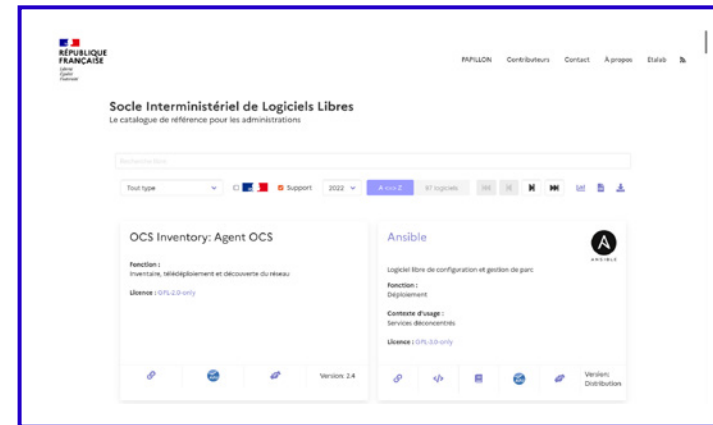
Le catalogue de logiciels libres recommandés pour les organismes publics : d'où vient-il, où va-t-il ?

Depuis 2013, des agents publics partagent leurs compétences sur des logiciels libres qu'ils recommandent à toute l'administration : ils testent, déploient, évaluent, échangent entre eux, et ça fonctionne bien !

La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, a présenté fin 2021 le « plan d'action logiciels libres et communs numériques » du Gouvernement. Il repose sur trois axes : mieux connaître, utiliser et concevoir les logiciels libres et les communs numériques dans l'administration ; développer et accompagner l'ouverture et la libération des codes sources en allant plus loin dans l'accompagnement des administrations ; et renforcer l'attractivité de l'administration auprès des talents du numérique grâce à l'ouverture des codes sources du secteur public.

Ce plan s'inscrit dans une histoire. Au fil des années, les administrations publiques ont renforcé leur usage des logiciels libres et leur partage d'expertises.

En septembre 2022, nous fêtons les 10 ans de la circulaire dite « Ayrault » qui a fixé des « orientations pour l'usage des logiciels libres dans l'administration ». Cette mobilisation historique a conforté l'image des logiciels libres comme solutions adaptées aux besoins des administrations et elle a eu plusieurs impacts concrets. D'abord le lancement, puis le renouvellement, des marchés de support logiciels libres pour l'administration centrale ; ensuite, la publication en 2013 du « socle interministériel de logiciels libres » (SILL), une liste de logiciels libres recommandés pour les administrations, établie par les groupes de mutualisation interministérielle, et approuvée chaque année par les DSI des ministères qui s'y réfèrent pour lancer des montées de version dans leurs SI ou envisager d'utiliser des logiciels qu'elles n'avaient pas identifiés ; enfin, un effet stimulant sur le secteur français de l'open source.



En 2019, le directeur interministériel du numérique Nadi Bou Hanna a annoncé la création d'une démarche de catalogage afin que les éditeurs de logiciels, libres et non libres, présentent leurs solutions. Un des enjeux de ce chantier : trouver une articulation cohérente entre ce futur catalogue et le SILL. Pari réussi puisqu'aujourd'hui leur complémentarité est claire : (1) GouvTech est enrichi par les éditeurs alors que le SILL est établi par les agents publics ; (2) GouvTech oriente vers les bonnes pratiques prioritaires (open source, accessibilité, réversibilité, etc.), y compris pour des solutions qui ne sont pas encore utilisées dans l'administration, tandis que le SILL ne liste que des solutions libres actuellement en usage dans les administrations ;

« La finalité, c'est de faire du SILL un outil qui mette le plus grand nombre de logiciels libres au cœur de la transformation numérique des organismes publics. »

(3) GouvTech référence des solutions de type "Software as a Service", le SILL se limite à des logiciels déployés dans les administrations.

Cette articulation donne aux groupes de mutualisation deux défis : ouvrir le SILL à tous les logiciels libres installés dans la sphère publique, sans se limiter à ceux vers lesquels les SI ministériels doivent converger, et faire du SILL un endroit où trouver des retours d'usage approfondis pour renforcer l'expertise technique des agents publics.

D'ailleurs, le SILL est explicitement cité dans la feuille de route relative à la politique de la donnée du ministère de l'Enseignement

supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le ministère indique que « tous les acteurs de l'ESR devront prendre en compte le Socle interministériel de logiciels libres (SILL) » (p. 18), ce qui est une ambition forte puisque le pôle logiciels libres et les groupes de mutualisation devront faire évoluer le SILL pour qu'il devienne un outil d'appui aux objectifs fixés par le MESRI, à l'écoute des besoins de l'écosystème très décentralisé de l'enseignement supérieur.

Depuis le début de l'année 2022, le pôle logiciels libres d'Etalab mobilise un développeur sur le SILL qui a pour mission de l'ouvrir aux collectivités (celles-ci pourront proposer des référents et ajouter des logiciels) et de rendre le site web plus collaboratif. Nous veillerons à ce que l'ouverture vers les collectivités renforce le rôle de l'ADULACT, association qui les accompagne sur ce sujet depuis plus de 20 ans, avec laquelle la DINUM a un partenariat stable.

Souhaitons au SILL de continuer d'évoluer au plus près des besoins d'administrations de plus en plus nombreuses, et rendez-vous en 2033 pour ses vingt bougies.



Quelques chiffres :

→ 190 solutions en mai 2020, date de l'annonce du "SILL 2020"

→ 209 solutions fin 2020

→ 231 solutions fin 2021

→ Nous visons 300 solutions d'ici la fin 2022

Participons au SILL

Les acteurs de l'Enseignement Supérieur et Recherche, comme tous les agents d'une administration publique, peuvent contribuer au SILL

Si vous souhaitez faire référencer un logiciel libre que vous utilisez, vous pouvez notamment vous proposer comme référent SILL Rien de plus simple : N'hésitez pas à [contacter le SILL via cette page](#) ou [directement par mail à : logiciels-libres@data.gouv.fr](mailto:logiciels-libres@data.gouv.fr)

Les liens et sources cités dans cet article

Circulaire Ayrault : <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/35837>

Les marchés de support et d'expertise logiciels libres : <https://communs.numerique.gouv.fr/utiliser/marches-interministeriels-support-expertise-logiciels-libres/>

Socle interministériel de logiciels libres (SILL) : <https://sill.etalab.gouv.fr>

Le catalogue GouvTech de la mission LABEL de la DINUM : <https://catalogue.numerique.gouv.fr>

Feuille de route du MESRI : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-feuille-de-route-2021-2024-du-mesri-sur-la-politique-des-donnees-des-algorithmes-et-des-codes-50534>



témoignage



1
auteur
Pierre-marie Martin,
directeur du département
Construction des SI, Amue

Surveiller les tendances informatiques avec les opérateurs commerciaux privés

Où il est question de pertinence et de pérennité de la veille, de confiance partenariale, d'ouverture à l'écosystème, de mise en perspective et de réflexion à grande échelle...

«Au-delà des intérêts commerciaux bien compris, les relations suivies avec un écosystème d'ESN et d'acteurs privés permet de mieux comprendre l'opérationnalisation des grandes tendances informatiques»

L'Amue travaille avec de nombreuses sociétés privées pour une grande variété de prestations, qui vont des Tierces Maintenances Applicatives permettant de maintenir des applications comme SIHAM et SIFAC aux prestations ponctuelles spécifiques sur des sujets spécialisés techniques ou fonctionnels. Cette galaxie d'acteurs commerciaux est en relation suivie avec de nombreux consultants et managers

chargés de la construction de nos applications, et il en résulte une intrication certaine de cet écosystème, renforcée par les trajectoires professionnelles de la majorité des consultants passés par ce même type de sociétés.

L'exploitation de cet écosystème constitue un des axes de la veille que l'Amue exerce sur ses domaines d'activité. Dans le domaine de la veille,

il faut en effet distinguer ce qui relève du travail personnel destiné à anticiper les évolutions d'un périmètre restreint à son activité propre (mais qui peut être très large) et ce qui relève de la détection des grandes tendances. En particulier quand il faut essayer de déterminer si une tendance n'est qu'un effet de mode ou si elle va durablement s'imposer, voire devenir le fondement d'un changement de paradigme. Par exemple, pour ceux qui ont vécu, au tournant du millénaire, la vague des Environnements de Développement Intégrés finalement battus en brèche par la portabilité de Java, la tendance actuelle du *no code / low code* est forcément envisagée de manière différente, avec un peu de méfiance (sans préjuger de ce qu'elle deviendra).

IDENTIFIER LES TENDANCES

Les grandes tendances passent par des étapes classiques, souvent modélisées par les acteurs commerciaux dont le métier est justement d'essayer d'identifier les futures technologies dominantes, à l'image du groupe Gartner qui propose son *Hype Cycle*. Ces acteurs peuvent d'ailleurs être des recours pratiques quand il s'agit de décider l'adoption de l'une ou l'autre technologie, en particulier quand elle est très impactante sur les finances ou l'organisation. Mais avant d'en arriver là, il faut avoir mis en contact avec ces nouvelles technologies et évalué leur intérêt, ce que notre écosystème commercial permet de faire.

Il faut avoir pris le soin de considérer que cet écosystème a en premier lieu l'objectif de nous vendre des prestations pour en tirer profit à notre tour. Nous avons structuré la relation commerciale avec ces acteurs de manière classique avec des schémas de rencontres, de gouvernance et d'échelle d'escalade, ce qui nous permet de construire une relation au long terme où les domaines du commerce et ceux de la prospective, toujours liés, finissent tout de même par se disjoindre un peu grâce à la confiance établie. Quand cette relation quasiment partenariale fonctionne bien, nous commençons à avoir accès aux ressources sachantes du partenaire avec de moins en moins de contreparties commerciales. Dis autrement, nous avons la capacité d'utiliser la contrepartie commerciale d'un sujet X que nous aurions sollicité de toute façon pour bénéficier d'un conseil et d'une aide sur un sujet Y que nous faisons avancer par ailleurs. Et cela dans un schéma global où en s'appuyant en plus sur une dose de mise en concurrence, nous parvenons à tirer un montant de prestations plus important que ce nous consacrons de budget à la R&D. Cela ne fonctionnant bien sûr que parce nous avons un budget de TMA important comme base commerciale de la relation.

EN TIRER LES BÉNÉFICES

Quand cet écosystème huilé par notre assise financière commence à bien fonctionner, nous tirons concrètement des bénéfices de plusieurs ordres. Sur le court terme, nous avons par exemple bénéficié de la mise à disposition de bons spécialistes d'une technologie particulière pour absorber les pics de charge engendrés par la multiplicité des sujets à traiter, et dans un cas avons pu, cerise sur le gâteau, embaucher un de ces spécialistes, aujourd'hui pierre angulaire de notre équipe technique. Cet accès à des ressources humaines rares est de première importance. Lors de la constatation d'une faille de sécurité importante dans notre outil

de support, un spécialiste du sujet est venu à notre rescousse pour un audit express et gratuit. Nous avons pu également faire réaliser des maquettes technologiques autour de technologies comme celle des Chatbot, et juger sur pièce de leur intérêt. Nous bénéficions également, dans un deuxième ordre d'idée et à plus long terme, de l'accès aux technocentres de nos partenaires, ce qui nous a permis de découvrir de visu des mises en œuvre d'outils modernes sur des sujets comme le support, et c'est notre projet de Support Coopératif qui en a bénéficié. Il faut se rappeler que les budgets consacrés à la R&D chez nos partenaires commerciaux sont sans commune mesure avec ce que nous sommes capables d'investir. Dans un registre plus technique, les échanges autour de la cloudification des applications nous permettent de disposer de plusieurs sources de conseil pour tracer notre chemin technologique et choisir les solutions de demain. Dans ce domaine du long terme, cela complète la veille générale sur l'actualité informatique qui permet de voir comment d'autres s'en sortent avant de se lancer.

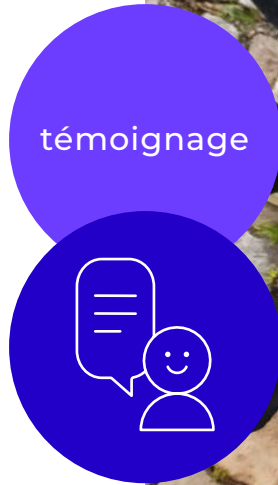
C'est pour cela que le recours à des Tierces Maintenances Applicatives ne doit pas être considéré sous le seul angle de la dépense qu'il engendre, et certainement pas non plus sous un angle purement contractuel. Agir en bonne intelligence dans le cadre d'un partenariat commercial bien compris apporte au final beaucoup plus que la seule prestation contractualisée, à condition de travailler avec des principes globaux de défense de nos intérêts.

Que ce soit pour des sujets applicatifs ou pour des sujets plus techniques, cette veille est essentielle à l'identification de ce que sera notre quotidien informatique de demain.

La veille individuelle des développeurs

Aujourd'hui les développeurs ont accès à une quantité quasiment illimitée de ressources en ligne, et c'est bien la recherche Google qui est devenue leur outil principal, avec bien sûr le partage entre pairs. L'équipe de développement de Sinaps a par exemple beaucoup recours au site Stackoverflow pour la résolution de bugs et d'une manière générale à de la recherche en ligne en partant soit du général, par exemple pour appréhender les contours d'une technique de codage qu'ils cherchent à maîtriser, soit du particulier et même des commentaires des sources et notes laissés par les collègues pour retrouver techniques et méthodes employées. En deuxième lieu c'est bien le réseau des pairs qui est la deuxième source de veille, et son exploitation est souvent concentrique, d'abord par le réseau professionnel immédiat dans l'Amue ou auprès des prestataires spécialisés avec qui nous sommes en relation, puis par le réseau personnel de la communauté locale, que nous cherchons à renforcer en participant à des événements spécialisés, et plus rarement en recourant à la communauté au sens large sur les réseaux. Dans notre expérience, la veille autour du codage représente une part très importante du temps de travail des développeurs.

Par Thibaut Bourelly, responsable équipe de dev Sinaps Amue



1

auteurs
Guirec Manceau,
directeur du
département
Développement et
Accompagnement
des Compétences,
Christophe Riché,
chef de projet
adjoint Sifac,
Amue



1 | Photo de Ingo Joseph provenant de Pexels

Comment l'Amue travaille avec l'USF pour la veille SAP

La veille comme outil d'organisation, d'enrichissement, d'appropriation d'un outil performant mais complexe. La preuve par l'exemple.

L'USF est l'association professionnelle des Utilisateurs SAP Francophones. C'est une association loi 1901 totalement indépendante de l'éditeur. L'USF a pour objectif l'échange de connaissances et le partage d'expériences entre les utilisateurs francophones de toutes les solutions SAP et son écosystème. L'USF est structurée en commissions, dont la commission service public qui regroupe les opérateurs de l'Etat utilisant SAP.

Dès les débuts de conception de Sifac, l'Amue a cherché à se rapprocher d'autres opérateurs publics utilisant SAP. C'est en sollicitant l'AIFE, qui avait choisi SAP pour Chorus, que nous avons eu de premiers contacts avec Claude Molly-Mitton, à l'époque président de la commission service public et, quelques années plus tard, président de l'USF.

Depuis, l'Amue participe très régulièrement aux travaux de l'USF. Sur la période récente, les échanges au sein de l'USF ont permis une meilleure compréhension des enjeux liés à la migration vers S/4 Hana et du calendrier des différents opérateurs publics. L'ensemble de ces échanges ont contribué à alimenter le livre blanc sur « l'appropriation de S/4 Hana par le secteur public », publié par l'USF en novembre dernier.



Sur le projet « Mission ESR », là aussi l'USF a contribué à une meilleure compréhension des enjeux. Plusieurs établissements publics s'étant engagés dans une démarche de digitalisation des déplacements professionnels, l'USF a organisé des ateliers d'échanges et de benchmarking auxquels l'Amue a participé.

L'Amue contribue également aux retours d'expériences en participant à la rédaction de livres blancs de l'USF, comme en 2009 sur « SAP au sein du Service Public » et en 2019 sur « le bilan de la GBCP dans SAP ». Nous avons aussi été sollicités pour des retours sur la dématérialisation des factures, avec Sifac Démat.

L'USF permet d'influencer l'éditeur. Lors du passage à la GBCP, les discussions entre opérateurs publics et SAP au sein de l'USF ont permis d'intégrer dans le standard des développements spécifiques réalisés par l'AIFE. Actuellement, des ateliers sont en cours autour du projet Infinoe¹. Ceux-ci devraient permettre des évolutions pour que les opérateurs se conforment aux exigences de la DGFIP².

À noter la participation active et permanente de l'Amue en la personne de Guirec Manceau, directeur du DDAC, et vice-président de la Commission Service Public depuis juin 2017.

1 | Projet d'infocentre, à horizon 2023, dans lequel les opérateurs de l'Etat devront déverser en temps réel l'ensemble de leurs mouvements financiers

2 | Direction Générale des Finances Publiques

Les consultants de l'équipe Sifac utilisent pleinement l'USF. Sur 2021, l'ensemble des consultants a participé à au moins un atelier.

À l'automne prochain, c'est à Lyon qu'aura lieu la convention USF, qui rassemble plus de 2 000 participants.

Le projet Sifac y sera !





1

auteur
Thierry Duport Naem, chef de projet
SIRH, Amue

↓

- 1 | Photo de Ethan Sees provenant de Pexels
- 2 | Photo de Canva Studio provenant de Pexels -
- 3 | Photo de ThisIsEngineering provenant de Pexels

La veille autour de Siham, comment le CISIRH y contribue ?

Il est des partenaires complémentaires avec lesquels veiller fait avancer. On focus sur l'Amue et le CISIRH pour vous expliquer comment ça fonctionne.

Maintenant que Siham est largement déployé au sein de notre communauté d'adhérents, le maintenir en phase avec les besoins et les attentes de leurs gestionnaires et agents est une priorité forte à l'Amue. Le travail de veille qui en découle se fait à plusieurs niveaux et sur différents axes : il se décline en une analyse des tendances en termes d'évolutions des pratiques RH au sein d'autres organisations, un fort accompagnement des utilisateurs et un échange régulier avec les ministères pourvoyeurs de textes influant sur la réglementation implémentée dans l'outil.

Bien que cette veille s'effectue auprès de différents partenaires, l'un d'entre eux se démarque depuis plusieurs années : le Centre Interministériel de Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines (CISIRH). En plus d'être un acteur majeur en termes de déploiement de SIRH au sein de la fonction publique d'état, en proposant le SIRH RenoIRH auprès de nombreux ministères, il se compose également d'un centre de compétences éditoriales (CCE), qui est une source importante d'informations et d'apports pour nos solutions RH. De par son poids



2

d'HR Access. C'est pourquoi faire entendre notre voix au sein de cette instance est si important, et nous permet de faire en sorte que des besoins exprimés par notre communauté d'utilisateurs puissent être pris en compte directement par l'éditeur, et ne soient ainsi pas supportés seulement par nos adhérents au niveau des travaux d'intégrations portés par l'Amue.

Une condition pour pouvoir nativement bénéficier de ces travaux et bien entendu de se maintenir à jour des versions diffusées par l'éditeur, d'où l'importance, maintenant que la phase de déploiement de Siham est derrière nous, des travaux de montée de version en cours.

Un autre volet des travaux conduits par le CCE est la maintenance et la diffusion d'un noyau de règles dénommé « noyau RH FPE », qui permet nativement un contrôle des saisies effectuées par les gestionnaires dans l'application. Ce noyau de règles facilite notamment la mise en qualité des données saisies en gestion administrative, et utilisées ensuite en préliquidation de la paie et demain pour la DSN. Une importante mise à jour de ce noyau de règles est en cours dans Siham et sera diffusée en mars 2022. Suivra alors une action importante d'accompagnement de nos établissements utilisateurs dans la fiabilisation de leurs données.

Par ailleurs, le CISIRH tente de faciliter l'utilisation des outils qu'il propose, notamment en proposant REBECCA, un chatbot dédié à la gestion RH dans la fonction publique d'état et disponible sur Siham, qui aide à la bonne compréhension de ces règles (cf. numéro 01 de la collection veille numérique sur les chatbots, ou encore par l'utilisation des mêmes technologies d'affichage à destination des agents que celles exploitées dans Siham (GP4You), dans leur cas pour permettre la saisie de demandes de congés.

3



Un des points importants dans le travail de veille conduit avec le CISIRH est son caractère bilatéral avec l'Amue. En effet, la force

d'un acteur comme le CISIRH est le travail de veille et d'intégration à l'échelle de toute la fonction publique d'état, mais reste très complémentaire du travail de veille réalisé à l'Amue, ciblé sur la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce dernier permet, en confrontant l'analyse produite à l'Amue avec les travaux et outils proposés par le CISIRH, de concentrer nos moyens alloués à l'implémentation dans Siham de cette veille réglementaire à améliorer un existant et à le compléter sur les pans plus spécifiques à l'ESR, et ainsi gagner significativement en performance sur cet axe, et redéployer ainsi nos moyens sur d'autres attentes exprimées par notre communauté d'adhérents utilisateurs.



témoignage



auteur **Arnaud Grausem**, architecte, projet PC-Scol
Co-auteurs **Valentin Hagnere** et **Adrian Gonzalez**, développeurs, projet PC-Scol

Comment un développeur ou un architecte fait sa veille

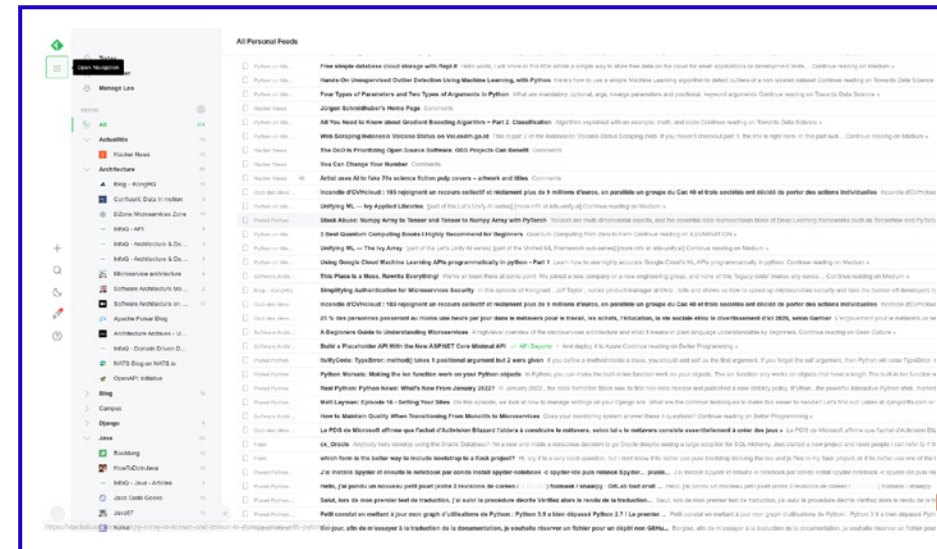
On découvre que la veille est l'élément fondamental de l'exercice d'un métier, mais qu'elle n'est rien sans curiosité, sagacité et maîtrise des réseaux réels et virtuels.

Les technologies, outils ou méthodologies utilisés dans le secteur du développement et du déploiement logiciel sont en perpétuelle évolution. L'instabilité des exigences techniques formulées au sein des offres d'emploi du secteur depuis de nombreuses années est un indicateur indiscutable de cette tendance. La veille technologique s'impose de fait comme un élément indispensable de la vie professionnelle de tout développeur ou architecte logiciel. Reste à savoir comment elle s'organise, et bien que la toile regorge de recettes prêtes à l'emploi, elle reste une démarche très personnelle se nourrissant de l'expérience. Toutefois, au sein de cette démarche globale se démarquent deux types de veille, aux objectifs sensiblement différents.

LA VEILLE PASSIVE

Qu'elle soit généraliste ou spécialisée, la veille passive repose sur une idée simple : être averti. Pour être efficace, le développeur devra choisir des sources de contenus pertinentes. Notifiés sous différentes formes (mail, mobile, etc), le développeur consulte les nouveaux contenus disponibles lors de créneaux dédiés, fixes et souvent quotidiens. Les sources de contenus évoluent avec le temps, tout comme les outils les agrégeant, devenant à elles-seules une nouvelle source de veille ! S'abonner à des flux RSS et autres newsletters permettait d'accéder très facilement à toutes formes de contenus ; ce n'est plus la tendance du moment. Toujours accessibles, ces abonnements permettent toutefois d'organiser sa veille généraliste. Elle a pour but de découvrir de nouvelles technologies ou encore de déceler les nouvelles tendances. Un tri conséquent doit cependant être appliqué, la masse d'articles pouvant être dantesque. Il en résulte de nouveaux abonnements ou listes de lecture alimentant une veille spécialisée.

Les technologies, outils ou méthodologies utilisés dans le secteur du développement et du déploiement logiciel sont en perpétuelle évolution.



En plus des découvertes citées précédemment, la veille spécialisée se concentre sur les technologies utilisées dans un cadre professionnel, et parfois privé, avec pour objectifs de suivre, d'approfondir et de se forger des avis objectifs sur les technologies étudiées. Elle s'appuie essentiellement sur les réseaux sociaux – comptes twitter, reddit, github, projets open-source – ou les plateformes de blogging en suivant particulièrement certains comptes ou auteurs.

LA VEILLE ACTIVE

Qualifiée d'active car le développeur va lui-même effectuer une recherche ciblée, elle est spontanée et ne s'organise pas au sein de plages dédiées. De loin la plus intéressante, elle permet l'expérimentation voire l'auto-formation, la résolution de problèmes ou même l'innovation. Son origine est diverse : terme inconnu rencontré lors de phases de développement, nouveaux besoins, volonté de tester une technologie prometteuse. L'outil principal reste le moteur de recherche, secondé par les outils de développement. Lors de ces phases, les « sauts de puce » sont permanents. Ils sont à l'origine de découvertes collatérales intéressantes, non repérées lors de phase de veille passive.

Au-delà de l'outil informatique, la participation aux événements, conférences ou discussions entre pairs est une solution privilégiée par de nombreux acteurs pour dynamiser leur veille : rapidité d'accès à l'information, expertise des personnes rencontrées, ouverture. Par exemple, les développeurs ont accès gratuitement à certaines conférences open-source, nationales ou internationales (Fosdem, voir encart), organisées annuellement et, plus localement, à des soirées thématiques (MeetUp) sur des sujets divers et variés.

Pour aller plus loin
→ Voir une vidéo live représentative d'une séance de veille active.
→ Explorer le site officiel du FOSDEM, le plus important événement open-source d'Europe qui a lieu chaque année, à Bruxelles. Il regroupe plus de 8000 développeurs, hackers, architectes et passionnés de l'open-source sur un week-end.





témoignage



auteurs
Bruno Chabal, responsable du Pôle des Etudes Technique, Amue et **Cédric Servaes**, consultant technique Sécurité, Amue

1 | Photo de Tima Miroshnichenko provenant de Pexels

À l'Amue aussi, on veille technique

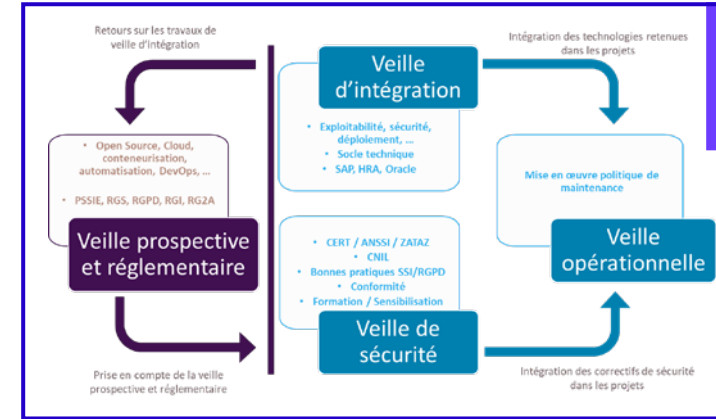
En proposant une offre logicielle à ses adhérents, l'Amue se doit d'intégrer une activité de veille technique. Mais de quoi parle-t-on réellement ? Comment décrire ses différentes facettes ? Que produit-elle et que fait-on de ces travaux à l'Amue ? Par quels moyens cette activité s'exerce-t-elle au sein de l'agence ? Et finalement pourquoi et dans quels buts affirme-t-on qu'une veille technique est nécessaire au sein de l'Amue ?

Pour Wikipédia, « la veille informatique est une activité qui consiste à se tenir au courant des avancées technologiques dans le domaine de l'informatique afin de tirer parti de ses avancées le plus rapidement possible ». De fait, une activité de veille permet de se maintenir à jour et d'augmenter ses compétences. Elle permet d'éviter de prendre de mauvaises décisions et d'inventer ce qui existe déjà. Et dans notre contexte d'informatique de gestion au sein de l'ESRI, la veille technique permet d'envisager les évolutions sous les axes de la veille prospective et réglementaire, de la sécurité, de l'intégration des systèmes entre eux et d'un point de vue de l'opérationnalisation des choix qui sont faits.

➤ OUI MAIS CONCRÈTEMENT, ÇA SE TRADUIT COMMENT À L'AMUE ?

Notre veille prospective et réglementaire interagit avec les autres dimensions.

Ce premier niveau d'appropriation de nouveaux paradigmes ou de nouvelles technologies, comme par exemple le « cloud », la conteneurisation et les pratiques DevOps, ainsi que l'interprétation des textes qui cadrent nos actions dans certains domaines comme le RGPD, la PSSIE, et autres référentiels et circulaires orientent les autres activités de veille technique à l'Amue.



La veille technique à l'Amue

L'intégration d'une technologie dans le portfolio de l'offre Amue consiste à monter en compétence sur celle-ci, valider son exploitabilité (pérennité, sécurité, déploiement, ...) et fournir aux projets les éléments afin que ces derniers puissent planifier leur feuille de route et communiquer auprès des établissements.

Enfin, la veille opérationnelle est tournée principalement vers les feuilles de route et la fin de maintenance des produits et composants déjà embarqués dans nos solutions applicatives. L'Amue met en œuvre une politique de maintenance technologique au travers d'une planification transversale et pluriannuelle de campagnes de montées de versions. Les plans produits des solutions Amue prennent en compte les travaux découlant de ces campagnes. Cela consiste principalement à intégrer les montées de versions majeures sur les technologies "socle" embarquées dans nos solutions (Système d'exploitation / Middlewares / BO / etc...).

➤ QUELS OUTILS POUR FAIRE SA VEILLE TECHNIQUE ?

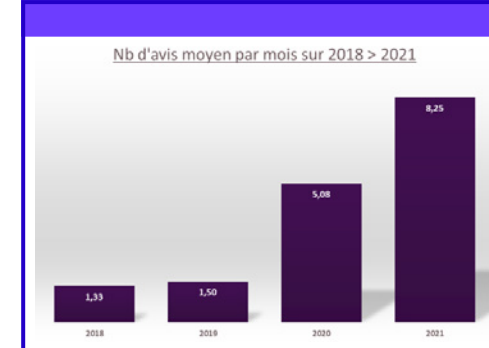
La veille technique est un processus à mener sur le long terme, en y dédiant du temps de manière régulière. Celle-ci peut être réalisée en totale autonomie, mais également favorisée par les dispositifs mis en place dans la structure. Les principaux moyens et outils pour réaliser votre veille sont divers mais bien sûr les colloques ou séminaires de l'ESRI (ou autres événements professionnels) sont primordiaux, ainsi que les formations ou le suivi des publications dans la presse. Les relations avec les pairs sont également essentielles, car de ces échanges naissent les idées et les alertes les plus fructueuses. D'une manière générale, suivre l'actualité et les publications de médias, personnes, éditeurs ou communautés via leur site/blog ou leurs réseaux sociaux via les newsletters ou les flux RSS est un bon moyen d'entretenir son ouverture mentale sur ces sujets.

Prendre le temps et utiliser les bons outils et les bons canaux ne suffisent cependant pas à effectuer une veille efficace. Pour cela encore faut-il avoir les bonnes sources et un bon ciblage, pour obtenir des informations pertinentes et ne pas se noyer dans le flux d'informations disponibles. Tous métiers confondus, les principaux médias consultés pour réaliser sa veille technologique sont Twitter, LinkedIn, Reddit, zataz.com, undernews.fr, silicon.fr, etc.

De manière générale, la veille de sécurité est un outil pour se maintenir à niveau et en conformité.

Axée sur l'identification des alertes (CERT (voir encart Page 40), éditeurs), les bonnes pratiques (métier, logiciels, ...), la formation et la sensibilisation, elle permet de suivre les évolutions concernant l'ensemble du secteur telle que la législation RGPD sur la protection des données par exemple ou encore la liste des produits qualifiés par l'ANSSI.

Nombre d'avis de sécurité par mois impactant les produits Amue (2018-2021)



La veille sur les alertes de sécurité permet essentiellement de relayer les failles et vulnérabilités rendues publiques et d'en informer les équipes en charge de la maintenance des produits, que ce soit du « OnPremise » ou une offre de service. Ces équipes se chargent ensuite d'analyser, de tester et d'informer les établissements utilisateurs des correctifs à déployer. Dans des situations de crise, comme récemment pour la faille Log4j, la veille permet d'être très réactif sur l'analyse des causes et impacts d'une nouvelle vulnérabilité rendue publique. Nous avons aussi des Etablissements qui au travers de leur propre veille de sécurité nous permettent de nous améliorer en nous alimentant de leurs propres analyses.

➤ LA VEILLE À UN IMPACT DIRECT SUR LA VIE DES PRODUITS

À un niveau plus technique, la veille d'intégration porte sur des technologies identifiées en lien avec la veille prospective ou suite à l'évolution de la politique des éditeurs en matière de positionnement de leur offre, de droits d'usage, de maintenance...



Pour être pleinement efficace, cette veille doit pouvoir être diffusée au sein de la structure. L'objectif peut être d'alerter par exemple sur les failles de sécurité en cours. La diffusion se fait alors par des outils de communication internes, par des réunions et par des discussions de machines à café (les fameuses). Elle doit cependant être ciblée sous peine d'être ignorée par la suite. Plusieurs supports sont à disposition suivant l'objectif de diffusion, interne ou externe. Le plus simple reste le mail mais il est volatile. Un support de type site intranet ou extranet permettra de retrouver les informations pertinentes.

Pour les sujets plus complexes comme les campagnes de migration, des notes peuvent être produites et échangées avec les différents intervenants.

Tout cela permet de répondre à l'enjeu de la veille technique pour l'Amue, qui est de répondre au mieux aux besoins des établissements. Nos objectifs pour les adhérents sont de proposer une évolution technologique cohérente sur l'ensemble de l'offre logicielle de l'Amue, d'assurer le maintien en condition de sécurité de produits Amue, d'anticiper les fins de vie des produits d'éditeurs et éviter les murs technologiques pour les solutions Amue. Nous alimentons aussi par ce biais, mais pas uniquement, notre stratégie SI autour de l'offre logicielle Amue.

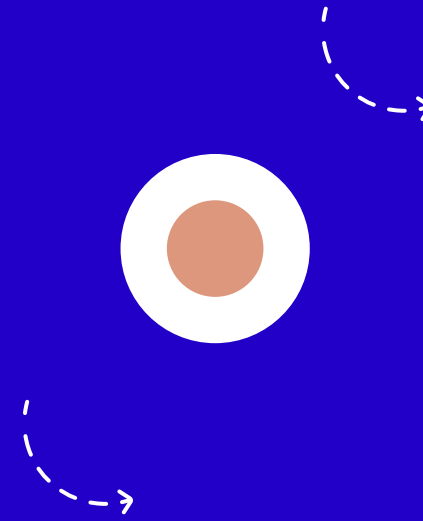
La veille technique que nous exerçons, qui pourrait être vue par sa nature transversale comme facultative, est donc bien en réalité un des moteurs essentiels de notre amélioration continue. Et c'est parce que nous la menons avec constance depuis des années qu'elle permet notre adaptation aux enjeux comme le GoToCloud qui transforment notre métier en profondeur.



CERT-FR Centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques

Une veille sur la sécurité : enjeu fondamental

Le Centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques (CERT-FR) a dans le domaine de la sécurité informatique d'état une mission curative. Elle complète les actions préventives de l'Anssi, agence à laquelle appartient le centre. Le CERT-FR apporte son soutien en matière de gestion d'incidents notamment aux ministères, institutions, juridictions, autorités indépendantes,... Dans le cadre de ses missions de veilles, le CERT publie également de précieuses alertes de sécurité, source de veille de tous les RSSI (voir le numéro 17 de la collection numérique « Sécurité des Systèmes d'Information »).





retour sur...

auteur Département Stratégie et Programmation des SI, Amue

Présidence de la commission

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la France assure la présidence du Conseil de l'Union européenne. C'est l'occasion de rappeler les enjeux Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en lien avec le numérique comme cela a été publié dans le N°11 de la collection numérique « Europe universitaire et numérique »



La rétrospective 2021 de la collection numérique est sortie

Un méta « retour sur » puisque que cette publication reprend l'ensemble des sommaires des 6 collections numériques datées de 2021. Idéal pour retrouver un article, le nom d'un auteur que ce soit sur l'open source, l'automatisation des démarches, le numérique en RH, les usages, la sécurité ou un nouveau numéro sur la donnée universitaire.

Chaleureux remerciements aux 127 auteur.e.s à retrouver dans ce « sommaire des sommaires » 2021.

[À parcourir ici](#)

Un article issu de la Collection Numérique cité dans un rapport de l'assemblée nationale

L'article de Vincent Dalmeida sur Big Blue Button au CNAM est cité dans ce rapport d'information de l'assemblée nationale sur le « Cadre juridique et statutaire de l'enseignement hybride ou à distance, dans l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur »

Cet article très riche est issu de la collection numérique de juillet 2020 « Des usages numériques multiples et variés dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche – saison 2 » à (re)lire ici →



témoignage

auteur
Vincent Dalmeida,
Chef du service Alliage
Accompagnement aux
Usages Pédagogiques et
Numériques - Direction
Nationale des Usages du
Numérique - CNAM

BigBlueButton... le Cnam s'appuie sur les classes virtuelles !

+ 2078% de connections à BBB durant les premières semaines de confinement... Le Cnam a sorti le grand jeu pour garantir l'accès aux ressources et aux classes virtuelles, en mode agile techniquement !

BigBlueButton est un outil open-source de visioconférence et classe virtuelle qui est en général installé dans nos établissements avec des configurations différentes. Le Cnam est un Grand Établissement en réseau dont le siège est à Paris. En fait, il y a l'établissement public parisien et les Cnam en région. Nous avons un portail unique développé en interne par le Lab20i. Chaque centre Cnam en région a sa plateforme Moodle reliée à ce portail. Au Cnam nous utilisons aussi BBB depuis un an, intégré via le plugin de Moodle. Avec les élèves de l'automne 2020, nous avons eu des pics d'activité d'une dizaine de classes virtuelles en même temps avec seulement 150 personnes connectées au total. À 30 participants dans la même classe virtuelle, nous n'avons pas eu de problèmes de latence. En début d'année 2021, 3 serveurs BBB étaient reliés à notre plateforme de serveur Moodle, un pour le Cnam Paris de la suite, un pour le Cnam Paris et un 2^e pour les besoins des autres régions. En moyenne ces serveurs BBB hébergeaient entre 150 et 200 visioconférences par semaine. La semaine du 23 au 28 mars, nos serveurs ont hébergé plus de 4500 visioconférences ! Sur rapport au mois de février, les connexions de cette première semaine de confinement ont augmenté en moyenne de 40% sur notre portail, 65% sur Moodle et 1076% sur BBB. Le nombre d'utilisation de BBB est passé de 80 classes virtuelles quotidiennes à des pics de 900 par jour. Pour absorber une telle montée en charge, différentes dispositions ont été prises par les équipes du Lab20i :

- Migration de version de 2 des 3 serveurs BBB déployés en version 2.2 (ici dernière version endormement en stable).

- Automatisation quotidienne des statistiques afin d'ajouter en permanence l'infrastructure.
- Ajustement quotidien des ressources allouées aux serveurs BBB :

 - BBB des autres régions : 4 CPU & 8 Go à 8 CPU & 12 Go RAM
 - BBB de Paris : 8 CPU & 8 Go à 10 CPU & 14 Go RAM

- Intégration de deux serveurs BBB supplémentaires depuis le portail avec la configuration standard.
- Modification du script d'encodage des vidéos afin de traiter séquentiellement les encodages et paralléliser deux encodages.
- Modification du code du plugin BBB pour Moodle afin de pouvoir lier deux serveurs BBB à un même serveur Moodle.
- Modification de notre portail afin de pouvoir accéder à un serveur BBB qui sera utilisé uniquement pour les « live » (sans enregistrement).
- Développement d'un script pour détecter les dysfonctionnements fréquents dus à la surcharge lors du passage des caméras en lecture à étude en cours.
- Analyse des usages (techniques) afin de mettre en évidence les usages inattendus (conférences synchrones par exemple).

En plus de cet outil de classe virtuelle, le réseau Cnam dispose de la suite office 365 qui intègre Teams qui a aussi été fortement utilisé durant le confinement aussi bien pour les réunions des personnels que pour des cours faits par les enseignants. Ces derniers avaient donc le choix, sachant que dans le cas de BBB l'enregistrement est automatiquement effectué par les étudiants sur le même endroit que la conférence en direct. Dans le cas de Teams, il est nécessaire soit de créer un lien, soit de cliquer l'enregistrement pour qu'il soit accessible par les étudiants dans la plateforme Moodle.

Bravo à son auteur!



auteur
**Département
Stratégie et
Programmation
des SI, Amue**

Des Webinaires passionnants par la Dinum

La mission LABEL de la Dinum organise une série de webinaires sur différents sujets du numérique. La plateforme dédiée aux acteurs publics Mon catalogue - Bienvenue (numerique.gouv.fr) vous permet d'accéder directement aux liens des webinaires et aussi aux solutions référencées dans le catalogue GouvTech.

Il est intéressant de noter que l'on retrouve pour chacun de ces webinaires, un numéro de la collection numérique. Il s'agit donc bien de sujets à veiller.

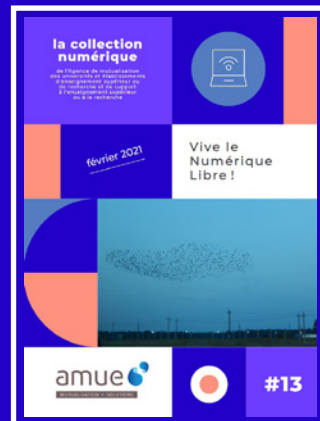
Les Liens de replay vers les webinaires passés, formulaires d'inscription, proposition de (re)lecture de la collection numérique dédiée au sujet sont ci-dessous. [Mais le mieux est de s'inscrire ici](#) →



12
Janvier
2022
cloud

Webinaire « Souveraineté numérique : comment décliner la doctrine Cloud au sein de ma DSI ? » : [Replay à visionner ici](#) →

La collection numérique sur le sujet : « Matérialité du cloud – impact sur nos systèmes d'information et nos organisations » [à lire ici](#) →



1^{er} Février
2022 **Open
Source &
logiciels libres**

Webinaire « De l'expression de besoin au déploiement et à la maintenance : les étapes clés de l'appropriation d'une solution libre » : [Replay à visionner ici](#) →

La collection numérique sur le sujet : « Vive le numérique libre » [à lire ici](#) →



**Prochain
rendez-vous :
8 Mars 2022 :
Numérique
responsable**

Webinaire le 8 mars à 14h « Numérique responsable, quelles incidences sur mon DSI ? » : [Pour s'inscrire : ce formulaire](#) →

La collection numérique sur le sujet : « Numérique responsable » [à lire ici](#) →

+

+

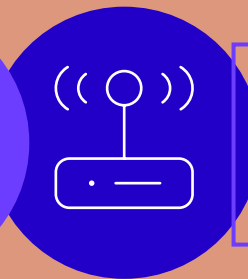
+

04
Avril
2022 :
Accessibilité



Webinaire le 4 avril à 9h « Accessibilité numérique » : [Pour s'inscrire : ce formulaire](#) →

La collection numérique sur le sujet : « Accessibilité du numérique universitaire » [à lire ici](#) →



auteur
**Département
Stratégie et
Programmation
des SI, Amue**



Educause 2021 #Edu21FR : restitution de la délégation française

Comme chaque année, la délégation française qui a suivi, à distance, le congrès Educause 2021 présentera son rapport. Rendez-vous en ligne le matin du jeudi 17 mars 2022. À vos agendas !

L'Amue fête ses 30 ans

On verra quand on aura 30 ans sonner comme un air de musique familier, mais aussi comme l'occasion de porter un regard sur notre histoire. Et oui, 2022 est l'année des 30 ans de l'Amue, et l'un des moments forts de cet anniversaire est la réalisation d'un ouvrage.

L'ouvrage disposera de plusieurs narrations. L'une chronologique à partir de la collecte de sources dans les archives disponibles à l'Amue par un.e étudiant.e « Assistant de projet valorisation archivistique » en cours de recrutement. L'autre va privilégier la collecte des histoires de vies individuelles, de récits d'expérience, d'une mémoire encore vivante. Cette collecte reposera sur des entretiens semi-directifs auprès de personnages clés dans l'Histoire de l'agence et aussi sur les remontées d'une MutualLab « Anecdotes pour l'ouvrage, On verra quand on aura 30 ans ». Contact mutualLab@amue.fr ou bertrand.Mocquet@amue.fr

Pour tout savoir sur le vote électronique dans l'ESR

Non ce n'est pas un scoop concernant le mode de scrutin de la prochaine élection présidentielle mais l'usage du vote électronique dans nos établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Le CSIESR a organisé, le 14 décembre dernier, une Journée Technique (JT) « Le vote électronique : enjeux et retours d'expériences ». Le programme détaillé et la vidéo sont en ligne.



Liste des thèmes de l'année de la Collection Numérique

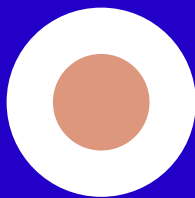
Pour que toutes et tous puissent se préparer à contribuer à ce travail collectif, nous avons publié les thèmes des prochains numéros 2021/2022 de la collection numérique. Les 3 numéros à suivre porteront sur les Bibliothèques Universitaires, les schémas directeurs et les stratégies numériques et enfin les usages. Ils attendent vos propositions de partage et de retours d'expérience. Vous trouverez également les sujets de veilles prospectives pour lesquels vous pouvez apporter vos lumières : Intelligences artificielles, cloud, protection des usagers numériques, sobriété numérique,... À lire en détail ici

Contact : numerique@amue.fr

février 2022



+



amue.fr

+

prochains numéros

Le numéro de avril 2022 sera consacré au numérique universitaire des BU. À suivre dans les prochains numéros: Stratégies et Schémas Directeurs du Numérique, Usages et numérique universitaire (Saison 4)

+

103 bd Saint-Michel + 75005 Paris
Nos réseaux sociaux: @Amue_com

